CONTRAINTES DISCIPLINAIRES — ANCIENNES ET MODERNES — DE L'INTERPRÉTATION LOGIQUE DES *CATÉGORIES* D'ARISTOTE

οἰκείως τῆ λογικῆ πραγματεία (Simplicius, In Cat., 12, 11)

LEONE GAZZIERO*

À Frédérique Ildefonse avec admiration et amitié

Prolegomena

Nous ne pouvons continuer, après tant d'auteurs, à poser le problème en termes si généraux. Il nous faut entrer dans le concret d'une situation historique, scruter les catégories d'une pensée et d'une langue définies. À cette condition seulement nous éviterons les prises de position arbitraires et les solutions spéculatives¹.

Dans son empressement à s'affranchir des généralités d'une discipline — la philosophie — qui n'était pas la sienne pour plonger dans une histoire dont il aura cependant le plus grand mal à faire la part du concret et de l'imaginaire, Émile Benveniste esquissait un geste dont la portée et l'intérêt vont bien audelà des défaillances qu'on a pu lui reprocher. À la tournure dogmatique près, sa thèse sur la nature et la genèse des catégories d'Aristote — on le sait — n'était pas aussi originale qu'il le croyait². Son enracinement dans la postérité kantienne se laisse immédiatement assigner³ ; d'autant plus aisément et

^{*} leone.gazziero@univ-lille3.fr. Université de Lille, CNRS, UMR 8163 — STL — Savoirs Textes Langage, F-59000 Lille, France. Projet de Recherche Collaboratif International de l'Agence Nationale de la Recherche « SÊMAINÔ » (ANR-15-CE33-0008).

¹ É. Benveniste, « Catégories de pensée et catégories de langue », *Les Études philoso-phiques*, 4, 1958, p. 419.

² É. Benveniste, « Catégories de pensée et catégories de langue », art. cit., p. 422 : « Pour peu qu'on prête attention à l'énoncé des catégories et aux exemples qui les illustrent, cette interprétation, non encore proposée apparemment, se vérifie sans longs commentaires ».

³ Dans les premières sections de « Supplément de copule. La philosophie devant la linguistique », *Langages*, 6, 1971, p. 14-39, J. Derrida esquissait la généalogie de cette

d'autant mieux que notre connaissance en la matière a entre-temps beaucoup progressé⁴. Sa filiation par rapport à l'hypothèse d'un fil conducteur grammatical de la découverte aristotélicienne des catégories, que proposait déjà Adolf Trendelenburg un siècle plus tôt, a été non seulement identifiée⁵, mais encore étudiée, notamment en fonction du gradient de radicalité qui les sépare⁶.

problématique, dont les motifs restaient cachés au Benveniste de « Catégories de pensée et catégories de langue ». Parmi les précurseurs immédiats de celui-ci, il rappelait, à la suite de Pierre Aubenque, le Léon Brunschvicg des Âges de l'intelligence, Paris, Presses Universitaires de France, 1934 et, de sa propre initiative, l'Ernst Cassirer de « L'influence du langage sur le développement de la pensée dans les sciences de la nature » (paru en 1946 dans le Journal de Psychologie normale et pathologique, p. 129-152), ainsi que le Friedrich Nietzsche de Über Wahrheit und Lüge im außermoralischen Sinn, G. Colli et M. Montinari (éd.), Werke, Kritische Gesamtausgabe, Nachgelassene Schriften 1870, Berlin, Walter de Gruyter, 1973, p. 875-890.

- ⁴ Trois études relativement récentes, réunies dans la section « La question des Catégories » de D. Thouard (éd.), *Aristote au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, permettent d'inscrire la question de la genèse linguistique des catégories d'Aristote dans le contexte du grand siècle de la philologie allemande : D. Thouard, « Une métacritique des catégories : l'usage critique d'Aristote chez Trendelenburg » (p. 37-62) ; J.-F. Courtine, « La question des catégories : le débat entre Trendelenburg et Bonitz » (p. 63-79) ; C. Majolino, « De la grammaire à l'ontologie et retour Le rapport entre catégories de l'être et grammaire philosophique selon Trendelenburg et Marty » (p. 81-104). Pour ce qui concerne le grec des *Catégories* et leur rapport à la langue, l'introduction à la traduction de F. Ildefonse et J. Lallot, *Aristote. Catégories*, Paris, Seuil, 2002 (*cf.* surtout p. 23-32), tout comme le glossaire qui l'accompagne (*cf.* les entrées consacrées aux « idiosyncrasies linguistiques » et à « la langue dans les *Catégories*») constituent deux points de repère incontournables.
- ⁵ P. Aubenque dénonçait, déjà en 1965, le défaut d'information historique caractérisant la démarche de Benveniste : « Cette interprétation "linguistique" des catégories d'Aristote est loin d'être nouvelle, et cela bien que M. Benveniste (qui ne cite malheureusement, en fait d'aristotélisants, que le médiocre Gomperz) la présente comme "non encore proposée apparemment" (p. 66) et l'oppose à ce qu'il croit être "l'opinion générale des érudits" (p. 68). En fait, M. Benveniste retrouve, en y attachant son autorité de linguiste, une interprétation que le philosophe allemand Trendelenburg avait proposée, jusque dans le détail, dans sa Geschichte der Kategorienlehre (première partie de ses Historische Beitrüge zur Philosophie, Leipzig, I, 1846) » (« Aristote et le langage », Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, 43, 1965, p. 103). Cet oubli est d'autant plus déconcertant que le lecteur français disposait, depuis au moins O. Hamelin, Le système d'Aristote, Paris, Librairie Alcan, 1905, d'un abrégé de la position de Trendelenburg : « Pour [Trendelenburg] la table aristotélicienne des catégories se fonde sur une classification des parties du discours : la substance correspond au substantif ; la qualité à l'adjectif ; la quantité au nom des nombres; par rapport à, à toutes les formes comparatives et relatives; quand et où, aux adverbes de temps et de lieu; agir, pâtir, être dans tel état, aux verbes actifs, passifs et intransitifs; possession à la signification propre du parfait grec, exprimant l'état que le sujet possède comme résultat d'une action accomplie » (p. 101).
- ⁶ Dans le texte qui vient d'être mentionné, Jean-François Courtine a insisté, en particulier, sur le caractère non contraignant de l'orientation que la forme grammaticale impose

Cette thèse présente, d'ailleurs, plus d'un inconvénient, dont ses adversaires n'ont pas manqué de lui tenir rigueur, en faisant ressortir, entre autres mais au premier chef, ce qu'il y a de paradoxal dans l'idée qu'Aristote aurait transcrit des données linguistiques, alors même qu'il multipliait les réserves à leur encontre et, plus en général, était très attentif aux anomalies d'ordre grammatical⁷. Non seulement Aristote était conscient d'un certain nombre de faits de langue, mais encore sa méfiance vis-à-vis des confusions qu'ils peuvent entraîner est étroitement liée, dans les textes du moins, à la mise en place de stratégies discursives dont les catégories constituent l'une des chevilles ouvrières. Ce que la lecture de Benveniste risque d'oblitérer, complètement. Qui soupçonnerait, en le lisant, que les κατηγορίαι dont Aristote parle — entre autres dans le traité du même titre — trouvent une application, sinon exclusive, du

au choix des catégories d'après Trendelenburg (dans les propres mots de la *Geschichte der Kategorienlehre*, Berlin, Verlag von G. Beghte, 1846, I, p. 26 : « *Die grammatische Gestalt leitet, aber entscheidet nicht* », que Courtine cite p. 71) et sur le fait que, chez Benveniste, cette orientation commande le choix des catégories par une contrainte qui s'opère non seulement en amont de l'élaboration d'une doctrine particulière, mais de la pensée en général. Les rapports entre les thèses de Trendelenburg et de Benveniste avaient déjà été étudiés par Vincenzo Cicero dans un appendice à sa traduction italienne du texte de Trendelenburg, à savoir « L'interpretazione linguistica delle categorie aristoteliche in E. Benveniste », dans V. Cicero, *Adolf Trendelenburg. La dottrina delle categorie in Aristotele*, Milano, Vita e Pensiero, 1994, p. 285-354 (Cicero signalait notamment, p. 289-290, comme un trait les distinguant des thèses de Benveniste, le caractère aporétique des conclusions auxquelles Trendelenburg avait abouti en son temps).

⁷ Ce n'est pas un hasard si un spécialiste des *Réfutations sophistiques*, L.-A. Dorion, a pu opposer à la thèse de Benveniste le démenti des textes. En marge de Aristotelis sophistici elenchi, W. D. Ross (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1958, 4, 166b 18, il notait : « Les interprètes d'Aristote ne se sont semble-t-il pas avisés que ce passage constitue un démenti formel d'une thèse qui connut naguère un certain retentissement, à savoir celle où Benveniste (1958) affirme que les catégories aristotéliciennes ne sont en fait que la transposition inconsciente des catégories de la langue grecque. [...]. En présence de trois verbes qui ont manifestement tous le même type de signifiant (δγιαίνειν, τέμνειν et οἰκοδομεῖν), soit un signifiant caractéristique des verbes à l'actif, Aristote nous met en garde contre la tentation de les considérer tous trois comme des "actions". En effet, le verbe ὑγιαίνειν n'est pas une action, et ce en dépit du fait que son signifiant est habituellement la marque distinctive des verbes qui expriment une action. Ce passage fournit donc un exemple d'un cas où Aristote établit une distinction entre des mots dont les signifiants semblent attester l'appartenance à une même catégorie linguistique. [...]. Les considérations d'ordre purement linguistique ne suffisent donc pas à expliquer pourquoi les verbes ύγιαίνειν et νοσεῖν ont été rangés sous la catégorie de la disposition. La décision du Stagirite de ne pas considérer ὑγιαίνειν comme une action prouve, s'il en était besoin, que les catégories ne sont pas le décalque inconscient des catégories de langue » (L.-A. Dorion, Aristote. Les réfutations sophistiques, Montréal, Presses de l'Université Laval — Paris, Vrin, 1995, p. 230-231).

moins privilégiée dans la neutralisation de certains arguments qui s'appuient justement sur la confiance que nous faisons à la langue que nous parlons, confiance qui nous amène à croire qu'il y a conformité entre la forme grammaticale des expressions linguistiques et leur signification⁸? De fait, la morphologie linguistique oriente si peu le dispositif catégoriel d'Aristote que celui-ci permet, au contraire, d'obvier aux inconvénients liés au fait que les distinctions grammaticales sont susceptibles, dans nombre de cas, de faire écran aux valeurs sémantiques qu'elles véhiculent⁹. Or, si les catégories — et les catégories de l'opuscule éponyme ne font pas exception — visent, de manière programmatique, à articuler des différences qui ne se laissent pas discerner au niveau des formes grammaticales, est-il raisonnable d'avancer que celles-ci ont suscité celles-là en les orientant, voire même en les conditionnant¹⁰?

 $^{^8}$ C'est Aristote lui-même qui prend soin de le remarquer dans un texte que Véronique Brière analyse en détail dans sa contribution à ce recueil, à savoir SE, 22, 178a 4-6 : δῆλον δὲ καὶ τοῖς παρὰ τὸ ὡσαύτως λέγεσθαι τὰ μὴ ταὖτὰ πῶς ἀπαντητέον, ἐπείπερ ἔχομεν τὰ γένη τῶν κατηγοριῶν. « Il est aussi clair de quelle façon il faut contrecarrer les arguments <qui s'appuient> sur le fait de parler de la même manière de choses qui ne sont pas les mêmes, étant donné que nous disposons des genres des prédications ».

⁹ C'est en ce sens, par exemple, qu'Ernst Kapp, déjà en 1942, présentait les catégories comme « a due and timely attempt to differentiate, for certain dialectical and philosophical purposes, the sometimes misleading uniformity of grammatical predication » (Greek Foundations of Traditional Logic, New York, Columbia University Press, 1942, p. 39).

¹⁰ Aussi, Jules Vuillemin remarquait dans « Le système des *Catégories* d'Aristote et sa signification logique et métaphysique », dans De la logique à la théologie. Cinq études sur Aristote, Paris, Flammarion, 1967, p. 76-77: « De ce qu'une philosophie emprunte aux oppositions d'une langue les concepts et les oppositions reconnues fondamentales pour la pensée, il est légitime de conclure non seulement que la langue propose des suggestions à la pensée, mais qu'il est impossible de penser ce qui n'y est pas exprimé ; toutefois il est illégitime de conclure que la table des catégories de la pensée reflète celle des catégories de la langue. Pour pouvoir aller jusque là, il faudrait avoir montré que le tableau des catégories empruntées à la langue est aussi le tableau complet de ces catégories quant à la langue. Dans le cas contraire, il y aura sélection et, si le philosophe choisit dans les catégories linguistiques, c'est que son choix n'est pas dicté uniquement par la considération de la langue ». Michael Frede allait un pas plus loin dans « Categories in Aristotle », dans D. J. O'Meara (éd.), Studies in Aristotle, Washington, The Catholic University of America Press, 1981, p. 24 en suggérant que ce sont des considérations plutôt extra, sinon antigrammaticales, qui ont inspiré Aristote : « nor does it seem that Aristotle arrives at his list of categories by grammatical considerations as has been proposed again recently by Benveniste. It is true that Aristotle thinks that certain grammatical forms tend to go with certain categories; the active form of verbs, e.g., naturally goes with the category of doing and the passive with the category of suffering. But he also is aware of the fact that grammatical form in this respect can be quite misleading, and he thinks that a large number of fallacies are due to this ».

Le lecteur d'Aristote sera par conséquent moins intrigué par les amalgames ou les raccourcis conceptuels du linguiste¹¹ qu'interpellé par la méthode qui lui a permis, sinon de conjurer, du moins de dénoncer les risques d'une information historique approximative ou peu soucieuse d'inscrire ses objets dans les univers de discours auxquels ils appartiennent.

L'autre fois d'une première fois : enjeux et méthode

Comme on ne retient pas ses leçons, l'histoire aime à se répéter, parfois dans les détails. Telle est, du moins, l'impression que l'on peut retirer en remontant le fil des textes. C'est ainsi qu'Adolf Trendelenburg plaçait d'entrée de jeu sa *Kategorienlehre* sous les auspices d'un retour aux sources documentaires dont la clarté et la rigueur étaient tout à fait exemplaires : « uniquement là où les catégories interviennent il sera éventuellement possible de déterminer ce qu'elles sont ou ne sont pas (...). Ce n'est qu'en fonction de leur rapport avec des questions bien réelles et de leur application à des concepts bien précis qu'on en obtiendra une connaissance véritable ; de même, ce n'est qu'en fonction de leur utilisation comme outils d'investigation, que l'on saura ce que l'auteur se proposait de faire avec elles »¹². Benveniste aurait difficilement pu disconvenir de cela, dans la mesure où il revendiquait une exigence méthodologique en

¹¹ Les « catégories » (les guillemets sont de Benveniste) sont présentées au début de « Catégories de pensée et catégories de langue » comme les *médiatrices* entre la pensée et la langue, alors même qu'elles ne sont pas identiques ou qu'elles ne présentent pas « le même aspect suivant qu'elles sont catégories de pensée ou catégories de langue » (p. 420); Benveniste les décrit ensuite, du moins dans leur version aristotélicienne, comme « l'inventaire des propriétés qu'un penseur grec jugeait prédicables d'un objet » (p. 421), et, par voie de conséquence [*sic*], comme « la liste des concepts a priori qui, selon lui, organisent l'expérience » (p. 421); ces mêmes catégories deviennent, quelques lignes après, « la totalité des prédicats que l'on peut affirmer de l'être » dont Aristote viserait à « définir le statut logique » (p. 421).

¹² A. Trendelenburg, Geschichte der Kategorienlehre, op. cit., I, 1, p. 2: « erst wo sie wirken, wird man erkennen, was sie leisten oder was sie nicht vermögen [...]. Sie werden erst im Zusammenhang mit den realen Fragen und in der Anwendung auf besondere Begriffe wahrhaft erkannt; und was der Urheber mit ihnen wollte, sieht man erst da, wo sie in seiner Hand zu Werkzeugen der Untersuchung werden ». Un peu plus loin, Trendelenburg réitérait son propos: « jede Lehre erst in ihren Folgen ihre Stärke und Schwäche offenbart, so wird es wichtig sein, die Kategorien in des Anwendung zu beobachten » (Geschichte der Kategorienlehre, op. cit., I, 3, p. 11).

tout point analogue en dénonçant les risques d'une approche qui ferait l'économie de sa mise en situation historique.

Or, de quelle façon a-t-il procédé à cette inscription dans l'archive documentaire qu'il se trouve partager, en l'occurrence, avec le philosophe et le philologue ? Autrement dit, de quelle manière est-il allé à la rencontre de ses objets ? Il faut croire que la bonne étoile du linguiste brille davantage que les autres. Benveniste croit, en effet, posséder des données qu'il ne serait pas moins loisible de localiser dans leurs occurrences canoniques que de prélever dans leur pureté : « nous avons la bonne fortune de disposer de données qu'on dirait prêtes pour notre examen, élaborées et présentées de manière objective, intégrées dans un ensemble connu : ce sont les catégories d'Aristote » 13 ; « Rappelons d'abord le texte essentiel, qui donne la liste la plus complète de ces propriétés, dix au total (Catégories, chap. IV) »¹⁴. Il existerait donc quelque chose comme les « catégories » d'Aristote, qui se trouveraient dans un texte fondateur, les *Catégories* du même auteur. Ni l'objet, ces données élaborées et présentées de manière objective que sont les catégories, ni le texte en question, cet ensemble connu que sont les Catégories, ne posent à Benveniste le moindre problème de lisibilité : les unes sont immédiatement disponibles, l'autre n'est pas moins accessible et offert comme tel au regard de l'historien.

Le « supplément de copule » et son double

Il est compréhensible que d'autres lecteurs aient trouvé la *bonne fortune* de Benveniste quelque peu suspecte et son approche passablement cavalière. Dans un texte, « Le supplément de copule », qui s'illustre aussi bien par son humeur combative que par la justesse de son réquisitoire, Jacques Derrida formulait une réserve majeure à l'encontre de la démarche de « Catégories de pensée et catégories de langue ». Selon un procédé qu'il avait utilisé non sans succès ailleurs¹⁵. Derrida dénonce

¹³ « Catégories de pensée et catégories de langue », art. cit., p. 421.

¹⁴ Ibid

¹⁵ Trois études illustrent ce recours de façon exemplaire, « *Cogito* et histoire de la folie », *Revue de métaphysique et de morale*, 68, 1963, p. 460-494; « Violence et métaphysique. Essai sur la pensée d'Emmanuel Levinas », *Revue de métaphysique et de morale*, 69, 1964, p. 322-354 et p. 425-473; « La structure, le signe et le jeu dans le discours des sciences humaines », *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967, p. 409-428. Cf. aussi la

l'empirisme de la démarche de Benveniste : tout au long de son essai sur les catégories, celui-ci se serait fié — pour paraphraser une expression de « *Cogito* et histoire de la folie » ¹⁶ — à une notion courante, équivoque, empruntée à un fonds, sinon incontrôlable, du moins incontrôlé. Autrement dit, Benveniste aurait travaillé avec un outil, les « catégories », dont il n'a jamais questionné ni la constitution ni la provenance : « ce qui n'est interrogé à aucun moment, c'est cette catégorie commune de catégorie, cette catégorialité en général à partir de laquelle on peut dissocier les catégories de langue et les catégories de pensée » ¹⁷. Pareille tare s'apparente, bien entendu, à la *précipitation historique* qui consiste à *se servir du mot « catégorie » comme s'il n'avait pas d'histoire*. Le remède que propose Derrida prolonge et retourne contre Benveniste son ambition de déplacer l'axe du questionnement sur le terrain de l'enquête historique :

On reproche souvent, à juste titre, à certains philosophes, d'extraire telles propositions scientifiques de leur contexte ou de leur travail producteur pour les manipuler imprudemment à des fins non scientifiques. Mais le texte philosophique est-il plus immédiatement offert et ouvert ? Peut-on en extraire une pièce ou un "document" dont nous aurions la "bonne fortune de disposer" ? On aurait tort de croire à la lisibilité immédiate et anhistorique d'un argument philosophique, comme on aurait tort de croire qu'on peut, sans une élaboration préalable et très complexe, soumettre un texte métaphysique à telle grille de déchiffrement scientifique, qu'elle soit linguistique, psychanalytique ou autre¹⁸.

La mise en garde de Derrida contre le risque d'une évacuation du problème historique des catégories en fonction d'une catégorialité anachronique ou passe-partout est, en un sens, incontournable. Nos concepts ont une histoire, qui pèse d'autant plus lourdement sur nos raisonnements que nous en avons oublié l'origine. Benveniste en aurait fait les frais par sa prétention à escamoter une histoire dont il est l'héritier le plus fidèle, puisque le plus ignare.

deuxième partie (« Nature, culture, écriture »), de sa *Grammatologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1967, p. 145-445.

¹⁶ J. Derrida, « Cogito et histoire de la folie », art. cit., p. 471-472.

¹⁷ J. Derrida, « Le supplément de copule... », art. cit., p. 19.

¹⁸ *Ibid.*, p. 24.

Dans une conjoncture moins irénique que la nôtre — où linguistes et philosophes travaillent à l'occasion coude à coude et cohabitent en tout cas paisiblement — Derrida n'y allait pas de main morte :

La philosophie n'est pas seulement *devant* la linguistique comme on peut se trouver *en face* d'une nouvelle science, regard ou objet; elle est aussi *devant* elle, la précédant de tous les concepts qu'elle lui fournit encore, pour le meilleur et pour le pire, intervenant tantôt dans les opérations les plus critiques, tantôt dans les opérations les plus dogmatiques, les moins scientifiques du linguiste. Naturellement, s'il y a une précipitation non critique du philosophe à manier des propositions scientifiques dont la production effective lui reste dérobée, s'il y a, inversement, une hâte du savant dans l'abord du texte philosophique, la palme revient aux rhapsodes qui disqualifient les pièces d'un texte philosophique dont ils ignorent la machination, depuis un alibi scientifique où ils n'ont jamais mis les pieds ni les mains¹⁹.

Si Derrida sanctionne l'incursion de Benveniste sur le terrain de la philosophie et stigmatise la mauvaise habitude intellectuelle qui consiste à s'aventurer dans un domaine sans se soucier d'acquérir les connaissances de base et les compétences nécessaires, a-t-il échappé pour sa part à cette mauvaise passe et au défaut dont l'assurance de Benveniste est le reflet ? Comment a-t-il évité de son côté la précipitation historique, qu'il a dénoncée, nous venons de le voir, avec la dernière énergie ? Quel est le supplément de conscience historique qui lui a permis d'éviter l'anachronisme et la répétition ou la découverte cyclique des erreurs du passé ? Ouel correctif propose-t-il pour éviter le travers dans lequel est tombé le linguiste pris au piège de son amateurisme philosophique? Loin d'esquiver le problème, Derrida assigne aussi précisément que possible le lieu à partir duquel procéder à cette révision : « le concept, la catégorie de catégorie, entre systématiquement en jeu dans l'histoire de la philosophie et de la science (dans l'Organon et les Catégories d'Aristote) »²⁰. Il s'agit, comme nous l'explique Jacques Derrida immédiatement après, du « geste inaugural pour l'idée même de logique, c'est-à-dire de science de la science, puis de science déterminée, de grammaire rationnelle, de système linguistique ». Ces indications ont certes le mérite d'être claires et, en un sens au moins, elles sont rigoureusement vraies; mais quelle est leur valeur historique? Est-ce que la précaution du philosophe vaut beaucoup mieux, en l'occurrence, que l'insouciance du linguiste ? Est-ce que cette

J. Derrida, « Le supplément de copule... », art. cit., p. 24.
 Ibid., p. 19.

catégorie de catégorie dont parle Derrida, ce concept qui entrerait systématiquement en jeu dans l'histoire de la philosophie grâce à l'Organon et, au sein de celui-ci, grâce aux Catégories, par un geste inaugural pour l'idée même de logique, s'approche davantage de la vérité historique des catégories d'Aristote que l'opérateur abstrait avec lequel Benveniste pensait pouvoir opérer en toute impunité philosophique ?

Dans le texte de Jacques Derrida — et c'est là tout son intérêt s'effectue un passage à la limite qui, comme c'est souvent le cas, s'avère être double. De fait, son propos dépasse les bornes d'une tradition exégétique à l'intérieur de laquelle il continue cependant à se déployer dans la mesure où les « catégories » qu'il fait intervenir et avec lesquelles il travaille trahissent une adhésion non critique à un modèle interprétatif ancien et tenace. Modèle dont il importe au contraire d'interroger — à la lumière d'un certain nombre d'acquis de l'historiographie plus et moins récente — les présupposés afin de répondre à la question de savoir à quelles catégories on a affaire au juste dans le traité du même nom. En premier lieu, le parti pris qu'aux « catégories » d'Aristote corresponde un objet théorique au profil uniforme et constant malgré la variété des contextes où il intervient. En second lieu, la persuasion qu'un traité de logique, les Catégories précisément, constitue la pièce maîtresse du dossier des catégories d'Aristote, en dépit du fait que l'une — la logique — n'est pas une discipline aristotélicienne et que l'autre — le traité — ne nous dit nulle part qu'il traite des catégories²¹.

* *

²¹ Si, en 1981, M. Frede, « Categories in Aristotle », art. cit., p. 4 évoquait les ressources encore peu exploitées de l'option herméneutique qui consiste à se tourner du côté d'un autre traité — les *Topiques* en l'occurrence — pour une meilleure intelligence de la doctrine aristotélicienne des catégories (« *The idea to approach the doctrine of categories through the* Topics *rather than through the treatise called* Categories is by no means new. It was chosen, e.g., by Kapp in 1920 [Kategorienlehre in der aristotelischen Topik, Habilitationsschrift, München, 1920]. But it seems to me that it has not yet been exploited sufficiently. »); en 2007, l'idée avait fait son chemin, assez du moins pour que T. Reinhardt, « Andronicus of Rhodes and Boethus of Sidon on Aristotle's Categories », Bulletin of the Institute of Classical Studies, 50, 2007, p. 514, considère qu'il s'agit désormais de l'approche courante : « it has become standard to approach the ten categories via Aristotle's Topics, because from that treatise it is easier to get a sense of what the categories were devised <in> and introduced for ». John Peter Anton (« On the Meaning of katégoria in Aristotle's Categories », dans J. P. Anton et A. Preus (éd.), Aristotle's Ontology, Albany, SUNY Press, 1992, p. 3-18,

Les catégories comme variables liées

Du temps de Porphyre déjà, il était communément admis que le sens philosophique de « catégorie », fût-il unique, s'est greffé sur une signification primitive, que le mot a d'ailleurs conservée en grec. Comme l'explique, par exemple, Dexippe (mais l'alternative se trouve déjà esquissée chez Porphyre et constituera l'horizon des discussions ultérieures)²², confronté au choix entre néologisme et catachrèse²³, Aristote aurait

dont on lira aussi « Some Observations on Aristotle's Theory of Categories », Diotima, 3, 1975, p. 66-81), John Malcolm (« On the Generation and Corruption of the Categories », Review of Metaphysics 34, 1981, p. 662-681), Mark Richard Wheeler (« κατηγορία in the Topics and the Categories », The Journal of Neoplatonic Studies, 8, 2001, p. 37-60), Richard Bodéüs (« Introduction », Aristote. [catégories], R. Bodéüs (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. LXXXII-LXXXIX), Marko Malink (« Categories in Topics I.9 », Rhizai, 2, 2007, p. 271-294), Pierre Pellegrin et Michel Crubellier (« Introduction aux *Catégories* », dans P. Pellegrin, M. Crubellier et C. Dalimier, Aristote. Catégories. Sur l'interprétation, Paris, Flammarion, 2007, p. 7-87), Sylvain Delcomminette (« Catégories, prédication et relation », Anais de Filosofia Classica, 3, 2009, p. 30-49), ont tous battu cette piste, qui de l'avis de l'auteur de ces pages aussi, est la plus prometteuse, à condition toutefois de faire des $\gamma \dot{\epsilon} \nu \eta$ τῶν κατηγοριῶν des *Topiques* des genres de la prédication plutôt que des classes de prédicats (comme l'a fait notamment T. Ebert, « Gattungen der Prädikate und Gattungen des Seienden bei Aristoteles. Zum Verhältnis von Kat. 4 und Top. I.9 », Archiv für Geschichte der Philosophie, 67, 1985, p. 113-138 et, plus récemment, R. Bolton, « Two Doctrines of Categories in Aristotle: Topics, Categories and Metaphysics », dans E. Feser (éd.), Aristotle on Method and Metaphysics, New York, Palgrave Macmillan, 2013, p. 68-101). Afin d'éviter l'impression de tuer un homme mort ou moribond, donnons-lui tout simplement la parole, puisqu'il parle toujours d'une voix au ton assuré. Il professe, par exemple, que « the set of doctrines in the Categories, what I will henceforth call categorialism, play a central role in Aristotle's discussion of change in the Physics, in the science of being qua being in the Metaphysics, and in the rejection of Platonic ethics in the Nicomachean » (P. Studtmann, The Foundations of Aristotle's Categorial Scheme, Milwaukee, Marquette University Press, 2008, p. 7, repris mot à mot dans « Aristotle's Categorial Scheme », dans C. Shields (éd.), Oxford Handbook of Aristotle, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 63, et « Aristotle's Categories », (http://plato.stanford.edu/entries/aristotle-categories/, 2013), ou encore que « the matter under discussion here consists of the building blocks of a certain logical system - Aristotle situates the categories within a centre around which human knowledge circulates » (R. Winslow, Aristotle and Rational Discovery, London, Continuum, 2007, p. 4).

²² Cf., d'une part, Porphyre, In Cat., R. Bodéüs (éd.), Paris, Vrin, 2008, 55, 3-14 et 55,
 24 – 56, 7. Cf., d'autre part, Simplicius, In Cat., K. Kalbfleisch (éd.), Berlin, Reimer,
 1907, 17, 28 – 18, 3; Jean Philopon, In Cat., A. Busse (éd.), Berlin, Reimer, 1898, 12,
 17-27; Olympiodore In Cat., A. Busse (éd.), Berlin, Reimer, 1902, 22, 13-22.

²³ Jacques Derrida, qui s'est prêté aux deux exercices à la fois (il a même inventé une nouvelle expression, *paléonymie*, pour désigner l'extension du sens d'un mot à une idée dépourvue de signe propre dans la langue), a fait de l'alternative un enjeu fondamental de tout vocabulaire philosophique. *Cf.* « La mythologie blanche (la métaphore dans le texte philosophique) », *Poétique*, 5, 1971, p. 1-52 et *Positions*, Paris, Seuil, 1972, p. 95-96.

emprunté à la langue juridique de son temps l'expression κατηγορία qui en est venue par-là à désigner autre chose que l'imputation d'un forfait dont on accuse quelqu'un : « Aristote aussi tantôt introduit des expressions étrangères à l'usage en les imposant lui-même, comme dans le cas d'*enté-léchie* (mot qu'il a lui-même forgé), tantôt transfère en les empruntant à l'usage commun des expressions qui signifient et tiennent lieu de ce sur quoi porte son enseignement, ainsi qu'il le fait à présent avec le mot de *catégorie* »²⁴. La question demeure toutefois de savoir ce qu'Aristote appelait ainsi, étant donné qu'il ne nous a guère renseignés au sujet de la nature et de l'origine des catégories. Cette absence — remarquable et remarquée — d'indications précises de la part d'Aristote constitue d'ailleurs la seule certitude en la matière et la principale source de différend parmi les

²⁴ Dexippe, In Cat., A. Busse (éd.), Berlin, Reimer, 1888, 6.16-21 : οὕτως οὖν καὶ ὁ Άριστοτέλης ότε μεν ξενοφωνεῖ τῆ θέσει τῶν ὀνομάτων, ὥσπερ ἐπὶ τῆς ἐντελεχείας αὐτὸς ὀνοματοποιήσας ταύτην, ὁτὲ δὲ ἐκ τῶν κατὰ τὴν συνήθειαν παρακειμένων τὰ σημαντικά καὶ παραστατικά τοῦ προκειμένου εἰς διδασκαλίαν πράγματος μεταφέρει, ὥσπερ δὴ καὶ νῦν ἐπὶ τοῦ τῆς κατηγορίας ὀνόματος πεποίηκε. Le remaniement lexical auquel Aristote — qui utilise à l'occasion le terme κατηγορία dans son acception ordinaire en relation avec son antonyme ἀπολογία (cf. e.g. Aristote, Rh., R. Kassel (éd.), Berlin, Walter de Gruyter, 1976, I, 10, 1368b1 : περί δὲ κατηγορίας καὶ ἀπολογίας, κτλ.) — aurait procédé a beaucoup intrigué les interprètes modernes qui ont repris et prolongé les suggestions des commentateurs anciens pour expliquer le glissement terminologique entre différentes acceptions. Cf. par exemple C. H. Kahn, « Questions and Categories », dans H. Hiz (éd.), Ouestions, Dordrecht, Reidel, 1978, p. 239: « to begin with the characteristic name κατηγορία is the abstract action noun from the verb κατηγορεῖν, which Aristotle adapts from its old juridical sense "to accuse (X of doing Y)", "to speak against (X and charge him with Y)" in order to create the new technical term "to predicate (Y of X)", that is: "to say of (X that it is Y)" », que l'on paraphrasera en français avec J. Barnes, « Les Catégories et les catégories », dans O. Bruun et L. Corti (éd.), Les Catégories et leur histoire, Paris, Vrin, 2005, p. 12: « l'accusation hostile devient une attribution neutre », « "accuser quelqu'un de quelque chose" devient "attribuer quelque chose à quelque chose", "accuser X de Y" devient "dire Y de X" ». C'est d'ailleurs ce que la langue grecque semble avoir autorisé avant même l'onomaturgie aristotélicienne. De fait, comme le suggérait A. Trendelenburg, Geschichte der Kategorienlehre, op. cit., I, 1, p. 2-3 et ainsi que le rappelait L. M. de Rijk, The Place of the Categories of Being in Aristotle's Philosophy, Van Gorcum, Assen, 1952, Appendix, p. 90-91, chez Eschyle, Hérodote ou encore Platon, κατηγορεῖν n'a pas une connotation exclusivement hostile. C'est pourquoi P. Pellegrin et M. Crubellier, « Introduction aux Catégories », dans P. Pellegrin, M. Crubellier et C. Dalimier, Aristote. Catégories..., op. cit, p. 70, rejetteront un choix de traduction, adopté et motivé de façon très détaillée par R. Bodéüs (cf. notamment « Aux origines de la doctrine aristotélicienne des Catégories », Revue de philosophie ancienne, 3, 1984, p. 121-137), qui consiste à revenir au sens premier de κατηγορία et κατηγορείν: « cette notion d'hostilité n'est pas toujours présente et κατηγορεῖν signifie aussi "rendre visible quelque chose", "affirmer quelque chose". Si bien que, contrairement à ce que l'on a pu dire, il n'est nul besoin de conserver une quelconque nuance accusatrice dans l'emploi "technique" de κατηγορία ».

interprètes²⁵. De fait, sans être radicalement indisponible, la notion de « catégorie » demande à être reconstruite et rien ne nous garantit que lui corresponde chez Aristote un concept unique, peu susceptible comme tel de se modifier en dépit de l'état de relative dispersion de ses occurrences²⁶. Pour des raisons qui méritent d'être discutées pour elles-mêmes et que — pour cette raison — nous allons explorer en quelque détail, il est plus plausible de penser qu'il s'agit plutôt d'un objet complexe, aux genèses multiples, voire d'un outil qu'Aristote aurait moins étudié pour lui-même que modulé et adapté en fonction d'intérêts et de contextes qui ne se laissent pas immédiatement superposer²⁷. C'est, du moins, ce que suggère une lecture, même cursive, du corpus aristotélicien au sein duquel — pour ne prendre que deux points de repère macroscopiques — les catégories

²⁵ Si, pour reprendre deux précurseurs du débat moderne, H. Bonitz a conçu la monographie qu'il a consacrée aux catégories d'Aristote comme une réponse à celle de F. A. Trendelenburg, toujours est-il que leurs points de départs respectifs reviennent au même. « Categoriae magis enumerantur, quam inter se connectuntur, et magis ponuntur, quam a fonte reperuntur » (De Aristotelis categoriis, Berlin, Petsch, 1833, p. 21, cf. p. 6: « categoriae enumerantur nec tamen, quae sit communis earum causa et ratio, explicatur. Una post alteram ponitur, sed universa series ex qua origine ducatur, non ostenditur. Iacent categoriae omnis inter se coniuntionis expertes, nullo communi vinculo cohaerentes »), écrivait F. A. Trendelenburg dès sa leçon inaugurale à l'Université de Berlin (donc, bien avant l'ouvrage de 1846). « Welche Bedeutung er den Kategorien beilege, spricht Aristoteles an keiner einzelnen Stelle weder der den Kategorien gewidmeten, noch einer anderen Schrift mit derjenigen Bestimmtheit aus, daß man daraus sogleich eine Definition dieses Begriffes entnehmen könnte » (« Uber die Kategorien des Aristoteles », Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse, 5, 1853, p. 594) écrira H. Bonitz, qui rappelle en même temps un propos de C. A. Brandis abondant dans le même sens : « Aristoteles macht in seinen Hauptwerken fast durchgängig Anwendung von Kategorien. Doch findet sich weder Erklärung noch Angabe des Weges, den er zur Auffindung desselben eingeschlagen, irgendwo von ihm angegeben » (Handbuch der Geschichte der Griechisch-römischen Philosophie, Berlin, Reimer, 1853, p. 375).

²⁶ Pour une première reconnaissance, on peut consulter le tableau synoptique dressé par K. Œhler, *Aristoteles. Kategorien*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1984, p. 352-355.

²⁷ Dans cette hypothèse utilitaire se résume une approche qui se veut à la fois aspectuelle et minimaliste. Les catégories ne sont rien d'autre que ce qu'Aristote a fait avec ou, plus précisément, l'instrument qu'il a employé dans certains textes pour faire quelque chose, plusieurs choses au juste ; étant bien entendu que leur cahier des charges pouvait varier en fonction des différents objectifs poursuivis dans les différents textes où elles figurent. Nous retrouvons ici, au niveau de l'analyse du vocabulaire, une alternative qui n'est pas sans rapport avec celle qu'esquissait, au niveau de l'histoire des corpus, A. Jaulin dans le titre d'une contribution récente, à savoir « Les *Catégories* d'Aristote. Instrument ou doctrine ? », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 136, 2011, p. 3-16. Voir ici même son étude p. 81-97.

tantôt assignent des types de prédications et les prédicats correspondants (c'est-à-dire les titres auxquels quelque chose peut être dit de quelque chose et cela même qui est tour à tour prédiqué²⁸), tantôt désignent des types d'entités (c'est-à-dire les cas d'être dans lesquels se décline l'étant qu'Aristote tient pour irréductiblement pluriel²⁹). Puis donc qu'Aristote luimême se sert des catégories de différentes manières dans des enquêtes qu'il tient, au moins dans une certaine mesure, à distinguer les unes des autres³⁰,

²⁸ Comme telles (cf. e.g. Top., J. Brunschwig édition et traduction, Paris, Les Belles Lettres, 1967, I, 9, 103b20-39; II, 2, 109b5 de même que VI, 3, 141a 3; SE, 31, 181b 27; APr. W.D. Ross (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1949, I, 23, 41a12), les catégories ont une place de choix dans l'arsenal du dialecticien: en lui révélant quel est le régime d'une prédication donnée, elles l'aident à mieux négocier l'assentiment ou le refus qu'il est amené à opposer ou à accorder aux énoncés dont dépend l'issue des joutes auxquelles il participe.

²⁹ Dans cette acception (cf. e.g. Cael., texte édité par P. Moraux, Paris, Les Belles Lettres, 1965, I, 12, 281a32; GC, texte édité par M. Rashed, Paris, Les Belles Lettres, 2005, I, 3, 319a11; Metaph. Z, texte édité par M. Frede et G. Patzig, München, Beck, 1988, 7, 1032a15 ainsi que I, 3, 1054b34-1055a1; de AN., texte édité par A. Jannone, Paris, Les Belles Lettres, 1966, I, 1, 402a25), les catégories sont une arme tout aussi puissante aux mains du philosophe. Dans une chronologie historiographique dont les termes sont tous empruntés au seul Aristote, elles constituent même un tournant épocal : des doctrines traditionnelles sont sommées de se produire dans de nouvelles conditions théoriques, celles qu'inaugure justement l'analyse catégoriale. Grâce aux catégories, on sort de l'âge philosophique qu'Aristote associe à la « facon archaïque de poser des questions » (Metaph., W.D. Ross (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1924, N, 2, 1089a1-2: ἀπορῆσαι ἀργαϊκῶς) caractérisant aussi bien le questionnement des Éléates que les réactions que l'école de Parménide avait suscitées, celle des platoniciens — en particulier auxquels Aristote reproche précisément de ne pas avoir correctement distingué de combien de façons et lesquelles l'étant et le non-étant se disent, prolongeant par là même l'erreur que Platon censurait chez Parménide.

³⁰ Encore que leur finalité et leur lisibilité ne soient pas partout les mêmes et que, dans certains cas au moins, elles soient sujettes à caution, les nombreuses indications qui jalonnent les écrits d'Aristote attestent sa préoccupation récurrente de respecter la spécificité des diverses disciplines philosophiques ou d'intérêt philosophique. C'est là ce que l'on peut appeler la péréquation disciplinaire du corpus aristotélicien, qui prend souvent la forme de renvois internes au moyen desquels Aristote évoque, pour les écarter, des considérations qu'il ne faut point négliger, mais qu'il vaut mieux étudier, pour ellesmêmes, ailleurs, dans d'autres πραγματεῖαι. L'exemple le plus et mieux connu est sans doute : περὶ μὲν οὖν τούτων εἴρηται ἐν τοῖς περὶ ψυχῆς – ἄλλης γὰρ πραγματείας « mais de ces choses on a discuté dans les écrits sur l'âme ; il s'agit là, en effet, d'une autre étude » (Int., texte édité par L. Minio-Paluello, Oxford, Clarendon Press, 1949, 1, 16a 8-9) par lequel se conclut la digression dans laquelle N. Kretzmann, « Aristotle on Spoken Sound Significant by Convention », dans J. Corcoran (éd.), Ancient Logic and its Modern Interpretations, Dordrecht, Reidel, 1974, p. 1 saluait « the most influential text in the history of semantics ». Il y a — pour Aristote — des techniques et des savoirs à proprement parler qui non seulement portent sur des objets distincts, mais qui répondent aussi

il serait peu avisé de les étudier comme si elles étaient nées et, surtout, comme si elles s'étaient développées dans une sorte de vide spéculatif, à l'écart des préoccupations et des questionnements qu'elles ont, au contraire, contribué à orchestrer. C'est pourquoi avant même de se demander quand et comment les catégories sont nées — question en soi parfaitement légitime, à laquelle on a d'ailleurs apporté une gamme très variée de réponses, parfois diamétralement opposées, comme celles de leur endogenèse³¹ ou, à l'inverse, de leur exogenèse³² — il convient tout d'abord de se poser la

à des exigences d'exhaustivité et de méthode plus ou moins contraignantes (aussi la rigueur des mathématiques ne sied pas plus aux raisonnements persuasifs qu'aux délibérations éthiques : cf. EN, texte édité par O. Apelt, Leipzig, Teubner, 1912, I, 3, 1094b11-27), se caractérisent par des engagements variables vis-à-vis de la vérité (si le contrat que le philosophe passe avec la vérité est ferme, celui qu'en revanche passe le dialecticien est plutôt aléatoire : cf. APr., I, 1, 24a22-24b12 et I, 30, 46a3-10), ou encore se trouvent dans un état d'avancement plus ou moins achevé (les sciences aristotéliciennes n'apparaissent pas toutes en même temps ni ne progressent au même rythme : cf. Metaph. A, texte édité par O. Primavesi, dans C. Steel (éd.), Aristotle's Metaphysics Alpha. Symposium Aristotelicum, Oxford, Oxford University Press, 2012, 1, 981b13-982a3). C'est pourquoi l'univers épistémologique d'Aristote n'est pas dominé par une science unifiée ou universelle (cf. SE, 9, 170a20-23). Il est plutôt travaillé par des tensions internes. Pour commencer, il est traversé par un clivage majeur, selon qu'on l'explore sous le rapport de l'action (éthique ou poïétique) ou sous celui de la spéculation (cf. Metaph., E, 1, 1025b25); ensuite, même au sein de branches de savoir relativement proches entre elles, comme peuvent l'être — par exemple — les sciences contemplatives, il existe des différences tout sauf négligeables : le domaine d'investigation de la philosophie première n'est pas celui de la physique (cf. Ph., texte édité par W. D. Ross, Oxford, Clarendon Press, 1950, II, 2, 194b14-15); la méthode de la physique n'est pas celle des mathématiques (cf. Aristotelis *metaphysica*, α, 3, 995a14-17), etc.

³¹ Plusieurs pistes ont été explorées. Parmi les plus plausibles, évoquons au moins : (1) celle du lien entre les distinctions catégorielles et les concepts fondateurs de la physique aristotélicienne. Cf. notamment F. Ildefonse, La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque, Paris, Vrin, 1997, pour qui « le catégoriel n'a de sens qu'à relier aspects physiques et prédicats logiques » (p. 86). Cf. aussi, sur un registre nettement plus spéculatif toutefois, C. Imbert, « Pour une réinterprétation des catégories stoïciennes », dans H. Joly (éd.), Philosophie du langage et grammaire dans l'antiquité, Bruxelles, Ousia, 1985, p. 263-285, où la doctrine des catégories d'Aristote se trouve étroitement liée à une phénoménologie des mouvements et de leurs aperceptions fragmentées (p. 268), en fonction des modes d'association et d'exclusion des prédicats physiques, des propriétés fractales (p. 278), ou encore du reclassement des qualifications empiriques à titre de « catégorèmes organisés selon un système d'aspects et de mouvement physiques » (p. 270). (2) Celle de la solidarité des distinctions catégorielles et des consignes à vocation dialectique. Cf. notamment E. Kapp qui insistait dans son mémoire d'habilitation de 1920 (« Kategorienlehre in der aristotelischen Topik », Ausgewählte Schriften, Berlin, Walter de Gruyter, 1968, p. 215-253) sur la nécessité de se tourner du côté des Topiques pour atteindre la vérité de la doctrine des catégories d'Aristote.

32 Depuis l'Antiquité, plusieurs généalogies des catégories d'Aristote ont été proposées. Si on laisse de côté les contrefactuelles (comme celle, accréditée par Jamblique et Simplicius mais rejetée par Themistius et Boèce, qui faisait d'Archytas de Tarente l'inspirateur d'Aristote), on évoquera que la tradition médioplatonicienne — qu'entre autres J. Dillon, The Middle Platonists, London, Duckworth, 1977, p. 277-279, a étudié de ce point de vue précisément — a développé un schéma historiographique où la dépendance d'Aristote par rapport à Platon se traduisait par un dispositif de dérivation. Le degré d'élaboration que cette stratégie exégétique a atteint se laisse apprécier dans un abrégé des doctrines de Platon que l'Antiquité nous a légué sous le nom d'Alcinoos (au sujet de l'auteur de cet ouvrage — selon toute vraisemblance, une compilation de sources antérieures — rappelons seulement que J. Whittaker, « Platonic Philosophy in the Early Centuries of the Empire », Aufstieg und Niedergang der römischer Welt, 36.2, 1987, p. 83-102 — suivi notamment par T. Göransson, Albinus, Alcinous, Arius Didymus, Göteborg, Acta Universitatis gothoburgensis, 1995 — a rejeté son identification avec le moyen-platonicien Albinus, avancée par J. Freudenthal, « Der Platoniker Albinos und der falsche Alkinoos », Hellenistiche Studien, Berlin, Calvary Verlag, 1879, III, p. 322-326 et acceptée, entre autres, par G. Invernizzi, Il Didaskalikos di Albino e il medioplatonismo, Roma, Edizioni Abete, 1976, I, p. 1 et par P. Moraux (Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias, Berlin, Walter de Gruyter, 1984, II, p. 16). Cet effort de repérage des précédents platoniciens a abouti à la découverte d'une proto-syllogistique platonicienne dans l'Alcibiade majeur ou encore dans le Parménide (cf. Alkinoou didascalikos tôn Platônos dogmatôn, texte édité par J. Whittaker, Paris, Les Belles Lettres, 1990, VI, 158, 39-159, 37). Tout comme il aurait décelé les vestiges d'une proto-sophismatique platonicienne (VI, 159, 38-42 renvoie à l'Euthydème) et même — ce qui nous intéresse plus particulièrement ici — d'une ébauche de la doctrine des catégories dont Alcinoos (en VI, 159, 43-44) indique l'origine, entre autres, dans le *Parménide* de Platon : καὶ μὴν τὰς δέκα κατηγορίας ἔν τε τῷ Παρμενίδη καὶ ἐν ἄλλοις ὑπέδειξε. « D'autre part, dans le Parménide et dans d'autres dialogues, Platon a indiqué les dix catégories » (P. Louis, Alcinoos (Platonicus). Enseignement des doctrines de Platon, Paris, Les Belles Lettres, 1990, p. 14). Plutarque de Chéronée aussi avait revendiqué la présence des catégories chez Platon, qui les aurait esquissées notamment dans le Timée (Plutarchi de animae procreatione in Timaeo, texte édité par C. Hubert, Leipzig, Teubner, 1954, 1023e 8 : τῶν δέκα κατηγοριῶν ποιούμενος ὑπογραφὴν). Un commentateur anonyme du *Théétète* de Platon — auquel P. Moraux consacrait un chapitre dans le deuxième tome de Der Aristotelismus bei den Griechen, op. cit. (cf. aussi G. Invernizzi, « Un commentario neoplatonico al Teeteto e il suo significato filosofico », Rivista di filosofia neoscolastica, 68, 1976, p. 215-233) signalait lui aussi la présence dans ce dialogue de quatre catégories aristotéliciennes (Anonymi commentarium in Platonis Theaetetum, texte édité par G. Bastianini et D.N. Sedley, Corpus dei papiri filosofici greci e latini, Firenze, Olschki, 1995, III, 67.43 — 68.15 ad 152d 2-4): l'οὐσία, le ποσόν, le ποιόν et le πρός τι. Cette préfiguration des catégories ne fera cependant pas l'unanimité, au sein de la tradition platonicienne elle-même. Proclus, par exemple, ne partagera pas le point de vue de ceux qui s'efforçaient de dénicher dans tel ou tel passage du Parménide les dix catégories (Procli in Platonis Parmenidem commentaria, texte édité par C. Steel, Oxford, Clarendon Press, 2009, VI, 1083, 28 - 1084, 1: όσοι τὰς δέκα κατηγορίας ἐν τούτοις ἀνελίττουσιν), qu'il tient pour parfaitement inadaptées aux réalités dont parle Platon en général et à celles dont parle le Parménide en particulier - cf. Procli in Platonis Parmenidem commentaria, VII, 1192, 6-11: ταῦτα πάντα ἐν τοῖς αἰσθητοῖς ἐστι καὶ περὶ τὰ αἰσθητά. τοῦ δὲ Πλάτωνος περὶ τὰς ύπερκοσμίους τάξεις διατρίβοντος κάκείνων έξηρημένον τὸ εν ἀποφαίνοντος, κτλ. « Tout cela [scil., 1192, 2-6 : la catégorie de la substance (οὐσία) à laquelle on prétend ramener le même et l'autre (ταὐτὸν καὶ ἕτερον), celle de la qualité (ποιότης) à laquelle on prétend ramener le semblable et le dissemblable (ὅμοιον καὶ ἀνόμοιον), celle de la quantité (ποσότης) à laquelle on prétend ramener l'égal et non égal (ἴσον καὶ ἄνισον), celle du temps (ποτέ)] est dans les sensibles et relève des sensibles, alors que Platon discute des ordres supramondains, et dévoile que l'Un les transcende eux aussi, etc. »

question de savoir de quelle manière elles fonctionnent au cas par cas, c'est-à-dire dans les différents contextes disciplinaires où elles interviennent. L'avantage de commencer cette reconnaissance par le traité éponyme et par son interprétation logique, sur lesquels nous allons désormais concentrer notre attention, tient au fait que la flexion disciplinaire des catégories — que nous prenons ici comme principe régulateur de leur interprétation — se donne à lire dans un tableau exceptionnellement contrasté et, par conséquent, particulièrement propice à la faire ressortir dans toute son ampleur³³.

* *

³³ Il n'est pas inutile de rappeler, d'emblée, que nous sommes en train d'emprunter aux commentateurs de l'Antiquité tardive un outil qu'ils ont mis au point et que nous utilisons conformément à l'usage auquel ils l'ont destiné. De fait, ce sont eux — les premiers — qui ont défini ce que sont les catégories du traité éponyme conformément à la discipline à laquelle le texte appartient. Aussi, les discussions qu'ils consacraient à l'objet (qui est en même temps le but) des *Catégories* — son σκοπός — déploient une stratégie de recentrage disciplinaire. Les commentateurs parvenaient de la sorte à la définition canonique des catégories à travers une dialectique d'inclusion et d'exclusion dont on trouvera dans le commentaire d'Olympiodore un excellent exemple : φωνάς μὲν οὖν ἦ φωναὶ σκοπεῖν γραμματικῆς ἔργον, νοήματα δὲ ἧ νοήματα τῆς περὶ ψυχῆς πραγματείας, πράγματα δὲ ή πράγματα τῆς πρώτης φιλοσοφίας· ἐπεὶ τοίνυν τὸ παρὸν βιβλίον οὕτε πρώτη ἐστὶ φιλοσοφία οὕτε ψυγῆς θεωρία οὕτε γραμματικὸν σύγγραμμα, οὐ σκοπήσει τὰ πράγματα ή πράγματα οὐδὲ τὰ νοήματα ή νοήματα οὐδὲ τὰς φωνὰς ή φωναί, αλλα σκοπήσει τας φωνάς ως σημαινούσας πράγματα δια μέσων νοημάτων. « C'est la tâche de la grammaire d'étudier les mots proférés en tant que mots proférés, alors que les concepts en tant que concepts sont l'affaire de l'étude de l'âme et les choses en tant que choses celle de la philosophie première. Puis donc que notre écrit n'est ni un livre de philosophie première, ni un livre de théorie de l'âme, ni un traité de grammaire, il n'étudiera pas les choses en tant que choses, ni les concepts en tant que concepts, ni les mots proférés en tant que mots proférés, mais il étudiera les mots proférés en tant qu'ils signifient les choses moyennant les concepts] » (In Cat., 21, 4-10). C'est là l'interprétation « complète » du σκοπός des Catégories que défendront également les autres commentateurs tardifs, Simplicius notamment pour qui sa définition — pour être correcte — doit être appropriée à la discipline à laquelle le traité appartient, à savoir la logique (cf. in Cat., 13, 12 : οἰκείως τῆ λογικῆ πραγματεία). Sur la question du σκοπός — de tous les préliminaires le plus capital, dans la mesure où il représentait aux yeux des commentateurs à la fois l'intention fondamentale d'une doctrine et la clé de son interprétation (cf. Ammonius, in Cat., texte édité par A. Busse, Berlin, Reimer, 1895, 7, 17-20; Jean Philopon, in APo., M. Wallies (éd.), Berlin, Reimer, 1909, 7, 4 et Simplicius, in Cat., 8, 13-15) — on se reportera à l'étude classique de P. Hoffmann, à savoir « Catégories et langage selon Simplicius. La question du σκοπός du traité aristotélicien des Catégories », dans I. Hadot (éd.), Simplicius. Sa vie, son œuvre, sa survie, Berlin, Walter de Gruyter, 1987, p. 61-90, ainsi qu'à « Les analyses de l'énoncé. Catégories et parties du discours

Le syndrome logique : vestiges

S'il y a tout lieu de croire que le concept ou, comme l'a appelée à juste titre Jacques Derrida, la « catégorie de catégorie » se laisse difficilement assigner de manière univoque, son « entrée en jeu dans l'histoire de la philosophie et de la science » s'avère tout autant problématique, aussi longtemps du moins qu'on la fait coïncider avec l'*Organon* d'Aristote et, au sein de celui-ci, avec le traité dit des *Catégories*³⁴. De fait, même si on ne pousse pas la méfiance jusqu'à l'athétèse³⁵ et que — en dépit des

selon les commentateurs néoplatoniciens », dans P. Büttgen, S. Diebler et M. Rashed (éd.), *Théories de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, Paris, Editions Rue d'Ulm, 1999, p. 209-215 où Philippe Hoffmann aborde explicitement les enjeux disciplinaires de ce débat. Article repris ici même p. 317-364.

³⁴ Pour ce qui est de l'*Organon*, à côté des monographies (on se souviendra tout spécialement de V. Sainati, *Storia dell*'Organon *aristotelico*, Firenze, Le Monnier, 1968 et sa suite, à savoir « Aristotele. Dalla *Topica* all' *Analitica* », *Teoria*, 13, 1992, p. 1-117), des études introductives (on évoquera notamment celle de P. Pellegrin, « Introduction générale à l'*Organon* », dans P. Pellegrin, M. Crubellier et C. Dalimier, *Aristote. Catégories...*, *op. cit.*, p. 7-49) ou encore des entrées thématiques (*cf.*, en particulier, J. Brunschwig, « L'*Organon*. Tradition grecque », dans R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques*, Paris, éditions du CNRS, 1989, I, p. 482-502), on signalera l'étude récente que M. Crubellier a consacrée aux relations que les différentes pièces de ce corpus entretiennent entre elles et à l'unité d'inspiration qu'elles trahiraient, à savoir « L'unité de l'*Organon* », dans J. Brumberg-Chaumont (éd.), Ad notitiam ignoti. L'Organon *dans la* translatio studiorum à *l'époque d'Albert le Grand*, Turnhout, Brepols 2013, p. 37-62.

35 Sans remettre explicitement en cause son authenticité, H. Bonitz « Uber die Kategorien des Aristoteles », Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-Historische Klasse, 10, 1853, p. 593, se faisait l'écho des réserves que L. Spengel, « Aristotelis organon graece novis auxiliis adiutus recognovit, scholiis ineditis et commentario instruxit Theodorus Waitz. Pars Prior: Categoriae, Hermeneutica, Analytica priora », Gelehrte Anzeigen, 20, 1845, p. 41-46 avait avancées à l'encontre de la paternité aristotélicienne des Catégories. C. Prantl, Geschichte der Logik im Abendlande, Leipzig, Hirzel, 1855, I, p. 90 et 530-531, abondera lui dans le sens du premier, de même que le feront V. Rose, De Aristotelis librorum ordine et auctoritate commentatio, Berlin, Reimer, 1854, p. 233-324 (qui se range explicitement à l'avis de Spengel) et A. Gerke, « Ursprung der aristotelischen Kategorien », Archiv für Geschichte der Philosophie, 4, 1891, p. 424-441, qui tous dénonceront le caractère apocryphe de l'ouvrage. Au siècle d'après, ce sera au tour de l'historiographie francophone de traverser une phase hypercritique : cf. notamment E. Dupréel, « Aristote et le traité des Catégories », Archiv für Geschichte der Philosophie, 22, 1909, p. 230-251; S. Mansion, « La première doctrine de la substance. La substance selon Aristote », Revue philosophique de Louvain, 44, 1946, p. 349-369, « La doctrine aristotélicienne de la substance et le traité des *Catégories* », dans E. W. Beth, H. J. Pos and J. H. A. Hollak (éd.), Proceedings of the Tenth International Congress of Philosophy, Amsterdam, North-Holland, 1949, p. 1097-1100 et « Notes sur la doctrine des catégories dans les Topiques », dans G. E. L. Owen (éd.), Aristotle on dialectic. The Topics, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 189-201; B. Dumoulin, « Sur

particularités qu'il présente³⁶ — on maintient l'opuscule dans le giron de l'aristotélisme d'Aristote, force est de reconnaître — avec l'historiographie récente³⁷ — que l'on est confronté, en l'occurrence, à une puissante

l'authenticité des Catégories d'Aristote », dans P. Aubenque (éd.), Concepts et catégories dans la pensée antique, Paris, Vrin, 1980, p. 23-32 et « L'ousia dans les Catégories et dans la Métaphysique », dans P. Moraux, J. Wiesner (éd.), Zweifelhaftes im Corpus Aristotelicum. Studien zu einigen Dubia, Berlin, W. de Gruyter, 1983, p. 57-71; ainsi que, plus récemment, M. Achard, « Tradition et histoire de l'aristotélisme. Le point de vue des indices externes dans les problèmes de l'authenticité du traité des Catégories », Laval théologique et philosophique, 56, 2000, p. 307-351. Mérite une mention à part l'étude de N. Ushida, à savoir « Before the Topics? Isaak Husik and Aristotle's Categories revisited », Ancient Philosophy, 23, 2003, p. 113-134, qui s'inscrit en faux contre les arguments stylistiques qu'Isaak Husik — le partisan le plus convaincant de l'autenticité du traité — avait avancés dans un essai longtemps négligé, « On the Categories of Aristotle », The Philosophical Review, 13, 1904, p. 514-528, auguel D. Ross (dans un postscriptum à I. Husik, « The Authenticity of Aristotle's Categories », The Journal of Philosophy, 36, 1939, p. 427-431) et M. Frede (dans « The Title, Unity and Authenticity of the Aristotelian Categories », Essays in Ancient Philosophy, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 11-28) avaient restitué la place qui est la sienne dans ce débat.

³⁶ Le fait, par exemple, que les *Catégories* pourraient avoir circulé non seulement sous plusieurs titres, mais aussi en deux versions : celle qui nous a été transmise et une autre qui débutait — d'après une indication d'Ammonius (cf. in Cat., 13, 20-23) — par τῶν ὄντων τὰ μὲν ὁμώνυμα λέγεται τὰ δὲ συνώνυμα, « des étants on dit que certains sont homonymes, d'autres synonymes ». Le fait aussi qu'il s'agit d'un texte relativement isolé au sein du corpus aristotélicien : les Catégories ne renvoient pas à d'autres travaux d'Aristote (ou de n'importe quel auteur au demeurant) et — contrairement à ce que Olympiodore (cf. in Cat., 24, 6-12) et Elias (David) in Cat., texte édité par A. Busse, Berlin, Reimer, 1900, 133, 9-12) suggéraient — Aristote ne s'y réfère nulle part dans ses autres travaux. Ou encore — ce que déjà H. Bonitz relevait dans son *Index aristotelicus*, Berlin, Reimer, 1870 aux entrées correspondantes — le fait que le texte présente des anomalies stylométriques comme l'utilisation très fréquente de la particule γε ou encore la présence d'un nombre considérable d'apax legomena, sept pour la précision. R. Bodéüs discute ces points dans son « Introduction » à sa nouvelle édition et traduction du traité (R. Bodéüs, Aristote. [catégories], op. cit., p. CVII-CX). On les trouvera récapitulée au début de C. Natali, « Stuttura e organizzazione del trattato aristotelico detto Categorie », dans M. Bonelli et F.G. Masi (éd.), Studi sulle Categorie di Aristotele, Amsterdam, A. M. Hakkert, 2011, p. 17-19.

³⁷ Les principales études dont il est indispensable de tenir compte dans l'instruction de ce vaste dossier, seront évoquées au fur et à mesure. Puisqu'elle est entièrement consacrée au problème de la fortune, précoce et inusable, d'un écrit dont on peut douter qu'il était destiné dès le départ à jouer un rôle aussi décisif, rappelons d'emblée l'étude de R.W. Sharples, « Habent sua fata libelli. Aristotle's Categories in the first century BC », Acta Antiqua Hungarica, 48, 2008, p. 273-287, dont on signalera également, pour une mise en perspective élargie à l'ensemble du corpus, « Aristotle's Exoteric and Esoteric Works. Summaries and Commentaries », Bulletin of the Institute of Classical Studies, 50, 2007, p. 505-512, ainsi que les sources qu'il a réunies dans Peripatetic Philosophy, 200 BC to AD 200. An Introduction and Collection of Sources in Translation, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 45-101.

dynamique de stratification tout à la fois éditoriale et exégétique. Celle-ci est d'autant plus remarquable que le regain d'intérêt que la philosophie d'Aristote, après une première phase de latence, connaît au cours du I^{er} siècle avant J.C. paraît indissociablement lié au succès que connaît le petit traité. Ce qui va lui conférer — relativement tôt et durablement — une place à part dans le paysage exégétique de l'Antiquité tardive :

σχεδὸν γὰρ κατανενόηκα, ὡς οὕτε πλείους ἀντιλογίαι εἰς ἑτέραν ὑπόθεσιν γεγόνασιν οὕτε μείζους ἀγῶνες κεκίνηνται οὐ μόνον τοῖς Στωϊκοῖς καὶ Πλατωνικοῖς σαλεύειν ἐπιχειροῦσι ταύτας τὰς Άριστοτέλους κατηγορίας, ἀλλὰ καὶ αὐτοῖς γε τοῖς Περιπατητικοῖς πρὸς ἑαυτούς. (Dexippe, In Cat., 5, 18-22)

à ma connaissance, aucune autre doctrine n'a donné lieu à autant de controverses ni suscité autant de débats non seulement parmi les stoïciens et les platoniciens s'efforçant d'ébranler les catégories d'Aristote, mais également entre les péripatéticiens eux-mêmes.

écrira Dexippe en se posant la question de savoir quelle raison a pu pousser tant de philosophes — y compris ceux d'obédience aristotélicienne — à se quereller autant à son sujet. En passant en revue les principaux protagonistes de ce long débat, Simplicius apportera une réponse dans laquelle se résument les considérations disciplinaires qui ont verrouillé l'interprétation traditionnelle des *Catégories* et de leur objet. Son constat de départ prolonge celui de Dexippe : « beaucoup de philosophes ont mis par écrit beaucoup de réflexions au sujet du livre des *Catégories* d'Aristote »³⁸. Sinon la seule, du moins la tout première raison que

38 Simplicius, in Cat., 1, 3-4 : πολλοὶ πολλὰς κατεβάλοντο φροντίδας εἰς τὸ τὧν Κατηγοριών τοῦ Άριστοτέλους βιβλίον (traduction de P. Hoffmann, Simplicius. Commentaire sur les Catégories, Leiden, Brill, 1989, I, p. 3). Ce qui fait la spécificité du prologue du commentaire de Simplicius tient précisément au fait que — à la différence des autres — il inscrit explicitement son projet exégétique dans la continuité d'une lignée de commentateurs dont il nomme quelques-uns (Boethos, Lucius et Nicostrate, Herminos, Alexandre d'Aphrodise, Plotin, Porphyre, Jamblique, Dexippe, Maxime d'Éphèse et Thémistius) et qu'il regroupe en quelque six familles (ceux qui se sont attachés à paraphraser l'exposé aristotélicien, ceux qui ont clarifié de façon très succincte les notions formulées par Aristote, ceux qui en plus d'expliquer la lettre du texte et son contenu ont mené des recherches sur des points de doctrine développant parfois des réflexions d'une remarquable profondeur, ceux qui se sont contentés de multiplier les objections à l'occasion très sérieuses, ceux qui ont écrit des commentaires suivis et ceux qui ont abordé les apories soulevées par leurs prédécesseurs). Ilsetraut Hadot a étudié cette section dans « Simplicius, In Cat., 1, 3-3, 17 Kalbfleisch. An Important Contribution to the History of the Ancient Commentary », Rheinisches Museum für Philologie, 147, 2004, p. 408-420.

Simplicius avance pour rendre compte de l'intérêt que l'écrit a suscité au fil du temps est

ὅτι προοίμιόν ἐστι τῆς ὅλης φιλοσοφίας (εἴπερ αὐτὸ μὲν τῆς λογικῆς ἐστιν ἀρχὴ πραγματείας, ἡ δὲ λογικὴ τῆς ὅλης προλαμβάνεται δικαίως φιλοσοφίας (Simplicius, *In Cat.*, 1, 4-6)

qu'il est un préambule à la philosophie tout entière, étant donné qu'il constitue le point de départ de l'étude de la logique et que la logique est présupposée à bon droit par la philosophie tout entière³⁹.

Au moment où Simplicius rédige son commentaire, non seulement cette position liminaire du traité faisait désormais l'unanimité, mais encore elle était de toute évidence acquise de longue date⁴⁰. Depuis au

³⁹ Traduction : P. Hoffmann, *Simplicius. Commentaire sur les Catégories*, op. cit., I, p. 3.

⁴⁰ Tous les commentateurs reconnaissent dans les *Catégories* le point de départ de l'étude de la logique, en fait de la philosophie tout court : εἶ γὰρ ἀρχή ἐστι τῆς λογικῆς πραγματείας τὸ τῶν Κατηγοριῶν βιβλίον, ἡ δὲ λογική, κτλ. « si le livre des Catégories est le commencement de la discipline logique et que la logique, etc. » (Ammonius, in Cat., 13, 3-4). Écrivait — par exemple — Ammonius qui rappelait le même point au tout début de son commentaire sur les Premiers analytiques où les Catégories sont désignées comme l'ἀρχὴ πάσης τῆς λογικῆς πραγματείας, « le principe de la logique tout entière » (Ammonius, in Apr., M. Wallies (éd.), Berlin, Reimer, 1899, 1, 11-12), suivi par Jean Philopon (cf. in Cat., 11, 27-28) et Olympiodore (in Cat., 18, 14-15). J. Brunschwig, « L'Organon. Tradition grecque », art. cit., p. 482, parlait d'une enviable rente de situation dont le traité aurait bénéficié à l'endroit où des générations de lecteurs et de commentateurs d'Aristote s'en sont approchés : « cette place initiale est restée celle de la collection dans les manuscrits médiévaux comme dans les éditions modernes et contemporaines. Elle a assuré à l'Organon une notoriété, un prestige et une diffusion immenses, comme par l'effet d'une sorte de rente de situation ». Place d'honneur dont les Catégories ne seront plus délogées : c'est à cet endroit que Boèce les lira et les transmettra au Moyen Âge latin (cf. M. Asztalos « Boethius as a Transmitter of Greek Logic to the Latin West: The Categories », Harvard Studies in Classical Philology, 95, 1993, p. 367-407; G. Pini, « Reading Aristotle's Categories as an Introduction to Logic, Later Medieval Discussions about its Place in the Aristotelian Corpus », dans L. A. Newton (éd.), Medieval Commentaries on Aristotle's Categories, Leiden, Brill, 2008, p. 145-181; J. Marenbon, « The Tradition of Studying the Categories in the Early Middle Ages (until c. 1200). A Revised Working Catalogue of Glosses, Commentaries and Treatises », dans S. Ebbesen, J. Marenbon et P. Thom (éd.), Aristotle's Categories in the Byzantine, Arabic and Latin Traditions, Copenhagen, The Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 2013, p. 139-173. De fait, comme l'explique Simplicius dans les quelques lignes que l'on vient de citer, cette rente a été double : aux Catégories revenait la place initiale parmi les écrits consacrés à la discipline, la logique, qu'on avait l'habitude d'étudier en premier (aussi — comme l'évoque Marinus dans sa vie de Proclus, cf. Marini Proclus sive de felicitate, H. D. Saffrey et A.-P. Segonds (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2001, 13, 15, 1-16, 3 — Syrianus initia Proclus à la philosophie d'Aristote en l'introduisant d'abord à la logique, moins Porphyre, l'idée que la doctrine des *Catégories* est présupposée par les autres pièces du corpus d'Aristote et que son étude doit donc précéder celle des autres traités s'était largement imposée⁴¹; et ce au

puis à l'éthique, ensuite à la politique, etc. : οὕτε δύο ὅλοις πάσας αὐτῷ τὰς Άριστοτέλους συνανέγω πραγματείας, λογικάς, ήθικάς, πολιτικάς, φυσικάς καὶ τὴν ύπερ ταύτας θεολογικήν έπιστήμην. « En moins de deux années complètes, Syrianus lut avec lui tous les traités d'Aristote, ceux de logique, de morale, de politique, de physique et celui qui les dépasse tous, sur la science théologique » (H. D. Saffrey et A.-P. Segonds, Marini Proclus sive de felicitate, op. cit., p. 15). S'il permet de justifier une visibilité et une diffusion tout à fait exceptionnelles (comme on peut le constater à partir des recensements des sources manuscrites effectués par A. Wartelle, *Inventaire des* manuscrits grecs d'Aristote et de ses commentateurs, Paris, Les Belles Lettres, 1963, ainsi que — et surtout — par P. Moraux, D. Harlfinger, D. Reinsch, J. Wiesner, Aristoteles Graecus. Die griechischen Manuskripte des Aristoteles, Berlin, W. de Gruyter, 1976, non seulement les traités de l'Organon sont transmis dans un nombre plus important de manuscrits que ceux dans lesquels survivent d'autres ouvrages d'Aristote, mais au sein de l'Organon lui-même les manuscrits qui préservent les Catégories sont plus nombreux que ceux qui préservent d'autres traités), ce fait — à lui tout seul — ne suffit toutefois pas à expliquer la fortune des *Catégories*. Ainsi que le suggérait R. Chiaradonna, « Interpretazione filosofica e ricezione del corpus. Il caso di Aristotele (100 a.C. — 200 d.C.) », Quaestio, 11, 2011, p. 99-100, il peut être aussi bien un effet que la cause de ce qu'il est censé expliquer : « si può pensare che l'interesse per le Categorie fosse semplicemente dovuto alla collocazione materiale del trattato all'inizio del corpus. Tuttavia, un simile argomento rischia di essere circolare, perché fu probabilmente solo nel I a.C. che le Categorie acquisirono la loro posizione introduttiva: essa potrebbe dunque essere il risultato, piuttosto che la causa, dell'interesse per il trattato ». Riccardo Chiaradonna s'était déjà penché sur la question de la position « dominante (voire hégémonique) » des Catégories au début d'« Autour d'Eudore. Les débuts de l'exégèse des Catégories dans le Moyen Platonisme », dans M. Bonazzi et J. Opsomer (éd.), The Origins of the Platonic System Platonisms of the Early Empire and Their Philosophical Contexts, Louvain, Peeters, 2009, p. 89-112.

⁴¹ La seule exception semble avoir été Boéthos de Sidon qui — pour des raisons parfaitement orthodoxes d'un point de vue aristotélicien (cf. notamment Aristote, APo., W.D. Ross (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1949, I, 2, 71b33-72a2 ainsi que — et surtout — Ph., I, 1, 184a16-21) — aurait recommandé de débuter l'étude d'Aristote par la physique : Βόηθος μὲν οὖν φησιν ὁ Σιδώνιος δεῖν ἀπὸ τῆς φυσικῆς ἄργεσθαι πραγματείας ατε ήμιν συνηθεστέρας καὶ γνωρίμου, δείν δὲ ἀεὶ ἀπὸ τῶν σαφεστέρων ἄρχεσθαι καὶ γνωρίμων. « Boéthos de Sidon disait qu'il faut commencer par la discipline physique dans la mesure où elle nous est plus familière et bien connue ; il faut, en effet, toujours prendre comme point de départ ce qui est le plus clair et bien connu » (Philopon, in Cat., 5, 16-18). La figure de Boéthos et, tout particulièrement, la spécificité de son aristotélisme, ont suscité beaucoup d'intérêt dans la littérature récente : en plus de l'étude classique que lui a consacrée P. Moraux dans Der Aristotelismus bei den Griechen ..., op. cit., I, p. 143-179, cf. T. Reinhardt, « Andronicus of Rhodes and Boethus of Sidon on Aristotle's Categories », p. 513-529; M. Rashed, « Boethus Aristotelian Ontology », dans M. Schofield (éd.), Aristotle, Plato and Pythagoreanism in the First Century BC. New Directions for Philosophy, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 53-77; R. Chiaradonna, « Alexander, Boethus and the Other Peripatetics. The Theory of Universals

point de constituer une donnée assez peu problématique pour qu'on puisse s'en prévaloir — à l'instar de Porphyre lui-même — dans la solution d'autres questions, celle — par exemple — de savoir si l'ouvrage porte bien son titre⁴²:

Πρὸ μὲν τῶν τοπικῶν ἀτόπως ἄν τις ἐπιγράφοι· διὰ τί γὰρ Πρὸ τῶν τοπικῶν, ἀλλ' οὐχὶ μᾶλλον Πρὸ τῶν ἀναλυτικῶν καὶ Πρὸ τοῦ περὶ ἑρμηνείας; οὐ γὰρ διὰ τὴν τῶν τοπικῶν διδασκαλίαν προμανθάνειν δεῖ τὰ τῶν κατηγοριῶν, ἀλλὰ καὶ διὰ τὴν τῶν ἀναλυτικῶν καὶ διὰ τὴν τῶν κατηγορικῶν προτάσεων μάθησιν καὶ σχεδὸν διὰ τὰς ἄλλας πάσας μαθήσεις· στοιχειωδέστατον γὰρ τοῦτο καὶ εἰσαγωγικὸν εἰς πάντα τὰ μέρη τῆς φιλοσοφίας τὸ βιβλίον. (Porphyre In Cat., 56, 23-29)

Ce serait absurde si quelqu'un intitulait <le traité> Avant les Topiques. Pourquoi d'ailleurs l'appeler Avant les Topiques plutôt qu'Avant les Analytiques et Avant le livre De l'interprétation? Ce n'est pas en effet en vue de la doctrine des Topiques qu'on doit d'abord connaître la matière des Catégories, mais aussi en vue de celle des Analytiques ainsi que de la connaissance des prémisses assertoriques et pour ainsi dire en vue de tout autre apprentissage. De fait ce livre est le plus élémentaire et fait office d'introduction à toutes les parties de la philosophie⁴³.

in the Aristotelian Commentators », dans R. Chiaradonna et G. Galluzzo (éd.), *Universals in Ancient Philosophy*, Pisa, Edizioni della Normale, 2013, p. 299-328.

⁴² Question dont on connaît l'importance, puisqu'avec la discussion de son objet, son utilité, sa position dans l'ordre de lecture, son authenticité et sa division en chapitres, la justification de l'intitulé d'un écrit donné deviendra l'une des figures obligées de l'exégèse scolaire qui trouvera chez le commentaire de Porphyre l'un de ses modèles les plus influents, Cf. en particulier P. Hoffmann, « La problématique du titre des traités d'Aristote selon les commentateurs grecs. Quelques exemples », dans J.-C. Fredouille (éd.), Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1997, p. 75-103; cf. aussi, plus en général, M. Plezia, De commentariis isagogicis, Cracovie, Polska Academia Umiejetnosci, 1949; I. Hadot, « Les introductions aux commentaires exégétiques chez les auteurs néoplatoniciens et les auteurs chrétiens », dans P. Hoffmann, Simplicius. Commentaire sur les Catégories, op. cit., I, p. 21-160 qui développe une étude du même titre parue deux ans auparavant dans M. Tardieu (éd.), Les règles de l'interprétation, Paris, Cerf, 1987, p. 99-122 ; J. Mansfeld, « Schemata isagogica », dans Prolegomena. Questions to be settled before the Study of an Author, or a Text, Leiden, Brill, 1994, p. 10-57; Ph. Hoffmann, « La fonction des prologues exégétiques dans la pensée pédagogique néoplatonicienne », dans J. D. Dubois, B. Roussel (éd.), Entrer en matière. Les prologues, Paris, Cerf, 1998, p. 209-245; B. Reis, « Curricula vix mutantur. Zur Vorgeschichte der neuplatonischen Lektüreprogramme », dans C. d'Ancona Costa (éd.), The libraries of the Neoplatonists., Leiden, Brill, 2007, p. 99-120.

⁴³ Traduction de R. Bodéüs, *Porphyre. Commentaire aux Catégories d'Aristote*, *op. cit.*, p. 83, légèrement modifiée.

Sinon l'ordre dans lequel Porphyre les mentionne, du moins son choix de titres alternatifs n'est pas fortuit : le premier, Πρὸ τῶν τοπικῶν, avec sa variante Πρὸ τῶν τόπων, est l'un des intitulés sous lesquels l'opuscule avait effectivement circulé avant d'être supplanté par celui de Κατηγορίαι, que la tradition a finalement retenu⁴⁴. Les deux autres intitulés — Πρὸ τῶν ἀναλυτικῶν et Πρὸ τοῦ περὶ ἑρμηνείας respectivement — inscrivent le traité dans une séquence qui est tout sauf arbitraire puisqu'elle coïncide, au contraire, avec l'ordre de lecture qu'il faut croire désormais consacré, dans la mesure où son caractère d'évidence est précisément ce qui donne à l'argument de Porphyre — qui raisonne ici *a fortiori* — sa plausibilité : si les *Catégories*, qu'on lit effectivement avant les *Analytiques* et le *Peri hermeneias*, ne s'appellent ni Πρὸ τῶν ἀναλυτικῶν ni Πρὸ τοῦ περὶ ἑρμηνείας, à combien plus forte raison ne s'appellerontelles pas Πρὸ τῶν τοπικῶν ?

Pour apprécier à quel point cette contrainte architecturale a pesé sur les vues des commentateurs, il suffit d'évoquer quelles conséquences entraînerait, à leurs yeux, son éventuelle remise en cause. C'est ce qui ressort des discussions qu'ils consacraient à une autre question capitale qu'ils avaient à cœur de régler avant même de s'attaquer au travail exégétique à proprement parler⁴⁵, à savoir le problème de déterminer si le traité était authentique ou pas. De fait, en dépit de son caractère circulaire, l'une des raisons évoquées pour exclure que les *Catégories* soient un ouvrage apocryphe était précisément que leur rejet équivaudrait à décapiter la logique d'Aristote, voire sa philosophie tour court :

μὴ τούτου προγραφέντος τῷ Ἀριστοτέλει τοῦ βιβλίου ἄναρχος ἂν ἦν καὶ ἀκέφαλος καὶ πᾶσα μὲν ἡ Ἀριστοτέλους φιλοσοφία, ἐξαιρέτως δὲ ἡ λογικὴ πραγματεία. (In Cat., 18, 14-16)

⁴⁴ Πρὸ τῶν τοπικῶν figure également chez Boèce (cf. *Anicii Manlii Severini Boethii in Aristotelis categorias commentarium*, 263B qu'on lira dans la version amendée par J. Shiel, « Boethius and Andronicus of Rhodes », *Vigiliae Christianae*, 11, 1957, p. 183), alors que Πρὸ τῶν τόπων revient chez Ammonius (cf. *in Cat*, 14, 20), Olympiodore (*in Cat*,, 22, 34-35, 134, 2 et 134, 7) et Elias (David) *in Cat*., 132, 26 et 241, 30); Simplicius mentionne, lui, les deux intitulés. *Cf.* Simpl., *in Cat*. : Πρὸ τῶν τοπικῶν en 15, 28 et 30, 16, 14-15; Πρὸ τῶν τόπων en 379, 10.

⁴⁵ Simplicius considère même qu'il s'agit là du préliminaire qu'il faudrait traiter en tout premier lieu : « καὶ τὸ γνήσιον δέ, ὅπερ, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, πρὸ πάντων ἔδει τῶν ἄλλων βασανίζεσθαι, ἀναγκαίως προλαμβάνεται [P. Hoffmann, *Simplicius. Commentaire sur les* Catégories, I, p. 16 : l'authenticité, qu'il faudrait à mon avis examiner avant tous les autres points, est aussi un préalable nécessaire] » (in Cat., 8, 18-19).

au cas où le livre n'aurait pas été publié par Aristote, sa philosophie tout entière serait privée de son commencement et <comme> amputée de sa tête, tout particulièrement sa logique

écrivait Simplicius pour sceller sa discussion du point en question⁴⁶. C'est dire le rôle fondamental et incontournable du traité, dont le sort décide de celui de la logique et, par là même, de la philosophie tout entière.

À condition de les prendre en variation libre, deux textes consacrés à une autre question préliminaire — celle de l'utilité du traité — illustrent de façon exemplaire l'emprise exercée par la grille de lecture traditionnelle. Le lecteur moderne trouvera peut-être quelque peu excessive la confiance qui inspire la glose tirée de la compilation d'Aréthas⁴⁷, que R. Bodéüs a récemment remise à l'honneur⁴⁸, ainsi que le développement qui la préfigure dans le commentaire d'Elias, que l'on avait dans un premier temps attribué à David⁴⁹. Il ne manquera toutefois pas de

- ⁴⁶ On rencontre un argument en tout point similaire chez Olympiodore (cf. *Olympiodori prolegomena et in Aristotelis categorias commentarium*, 22.9-10 : εὶ μὴ δὧμεν γνήσιον εἶναι τοῦ Ἀριστοτέλους τὸ σύγγραμμα, ἀκέφαλος ἔσται ἡ λογικὴ πραγματεία. « Si nous n'accordons pas que le traité est le fruit légitime <de la plume> d'Aristote, la discipline logique sera <amputée> de sa tête] », nous reviendrons sur la précision qui accompagne cette hypothèse, clairement contrefactuelle, chez Olympiodore) ainsi que chez Elias (David) *in Cat.*, 133, 17-18 : εὶ μὴ γνήσιον ἦν τὸ παρὸν σύγγραμμα, ἀκέφαλος ἦν πᾶσα ἡ λογικὴ πραγματεία. « Si le traité en question n'est pas authentique, la discipline logique tout entière serait sans tête ».
- ⁴⁷ Sur l'activité de scholiaste de l'archevêque de Césarée, cf. J. Bidez, « Arethas de Césarée, éditeur et scholiaste », Byzantion, 9, 1934, p. 391-408; E. Zardini, « Sulla biblioteca dell'arcivescovo Areta di Cesarea », dans AAVV, Akten des XI internationalen Byzantinistenkongresses, München, C.H. Beck, 1960, pp. 671-678; A.P. Bravo Garcia, « Aretas. Semblanza de un erudito bizantin », Erytheia, 6, 1985, p. 241-254 avec un appendice bibliographique, p. 252-253; M. Share, « Introduction », dans Aretha Caesariensis scholia in Porphyrii Eisagogen et Aristotelis Categorias, M. Share (éd.), Paris, Vrin, 1994, p. XI-XV; M. Rashed, « Les marginalia d'Aréthas, Ibn al-Tayyib et les dernières gloses alexandrines à l'Organon », dans D. Jacquart et C. Burnett (éd.), Scientia in margine. Études sur les marginalia dans les manuscrits scientifiques du Moyen Âge à la Renaissance, Genève, Droz, 2005, p. 57-73.
- ⁴⁸ R. Bodéüs, « Introduction », *Aristote. [catégories]*, op. cit., p. XIII (dont nous reprenons ici la traduction partielle).
- ⁴⁹ A. Busse prônait l'attribution du commentaire à Elias sur la base des *certis firmisque* argumentis exposés dans la préface de son édition du commentaire (*Eliae (olim Davidis)* in Aristotelis categorias commentarium, p. VII-X), considérations qu'il avait déjà formulées, pour l'essentiel, quelque treize ans auparavant, dans la préface d'une autre édition, celle de l'*Eisagôgê* de Porphyre (*Porphyrii eisagôgê*, texte édité par A. Busse, Berlin, Reimer, 1887, p. XLII-XLIV). La restitution à Elias du commentaire sur les *Catégories* a été contestée par J.-P. Mahe, dans le deuxième appendice à P. Hoffmann, *Simplicius*. *Commentaire aux Catégories d'Aristote*, op. cit., I, à savoir « David l'invincible dans la

remarquer qu'aussi longtemps du moins que leur raisonnement relève de l'ordre du discours, il est le reflet d'un modèle méréologique qui commande son développement, lui confère sa rigueur et surtout arrête son point de départ en sanctionnant l'identification des catégories dont il est question dans l'écrit éponyme avec les éléments ultimes du discours en amont desquels il est impossible de remonter :

χρήσιμον δὲ τὸ παρὸν σύγγραμμα πρὸς τὴν εὕρεσιν τῆς ἐν τοῖς οὖσιν ἀληθείας, εἴπερ αἱ μὲν προτάσεις ἐκ τῶν ἀπλῶν φωνῶν, ἐκ τούτων οἱ συλλογισμοί, εξ ὧν αἱ ἀποδέξεις αἱ τὸ ἀληθὲς ἡμᾶς ἐφοδιάζουσαι πρὸς τὴν τῶν ὄντων γνῶσιν. χρήσιμον οὖν, ὡς δέδεικται, οὐ πρὸς φιλοσοφίαν μόνην, ἀλλ' ὡς αὐτὴ ἡ φιλοσοφία, πρὸς τὴν τῶν ὄνων γνῶσιν. καὶ ἄλλως ὅτι αἱ κατηγορίαι τὰ ὅντα περικλείουσι πάντα. [...]. ἐροῦμεν γὰρ ὅτι εἰ μὴ αἱ κατηγορίαι, οὐδὲ πρότασις, εἰ μὴ αὕτη, οὐδὴ συλλογισμός, εἰ μὴ οὖτος, οὐδὲ ἀπόδειξις, εἰ μὴ αὕτη, οὔτε διάκρισις ἀληθῶν καὶ ψευδῶν οὕτε ἐκλογὴ μὲν τῶν ἀληθῶν καὶ ἀπεκλογὴ δὲ τῶν ψευδῶν καὶ πάλιν τῶν ἀγαθῶν καὶ κακῶν, εἰ μὴ τοῦτο, συνεξήλειπτο τούτω τὸ θεωρητικὸν καὶ πρακτικόν, καὶ τούτοις φιλοσοφία, καὶ ταύτῃ τὸ εὐδαιμονεῖν, ὥστε εἰ μὴ τῶν κατηγορίων βιβλίον, εὐδαιμονία οὐκ ἦν. (Aréthas, Scolia in Cat.. 135, 35-136, 4)

L'utilité de ce traité tient à la découverte de la vérité dans les étants, si tant est que les prémisses sont constituées d'expressions simples et que les syllogismes sont constitués de prémisses et que les démonstrations, qui nous assurent la vérité relativement à la connaissance des étants, sont constituées de syllogismes. Et, certes, cette utilité, comme il a été montré, n'est pas pour la philosophie seulement, mais — comme la philosophie elle-même — pour la connaissance des étants. Et aussi, d'une autre manière, parce que les catégories embrassent la totalité des étants. (...). Nous dirons que, sans les catégories, il n'y a pas non plus de prémisse; sans prémisse, il n'y a pas non plus de syllogisme; sans syllogisme, il n'y a pas non plus de démonstration; sans démonstration, il n'y a pas non plus de discernement du vrai et du faux, ni de possibilité de choisir le vrai et de rejeter le faux, ni, en retour, de choisir le bien et rejeter le mal; sans cela se trouvent du coup éliminées les facultés théorique et pratique, avec cela la philosophie et, avec elle la possibilité d'être heureux ; de sorte que sans le livre des Catégories, il n'v aurait pas de bonheur.

Καὶ δι' ἀποφάσεως τὸ χρήσιμον ρητέον τοῦ παρόντος βιβλίου οὕτως· εἰ μὴ ἦν ἡ πρώτη θέσις τῶν ἀπλῶν φωνῶν, ἡ δευτέρα οὐκ ἂν ἦν· εἰ μὴ

tradition arménienne », p. 189-207, qui reprend l'argumentaire de S. Arevsatyan et M. Rapava. Elle a été, en revanche, défendue de manière convaincante par R. Goulet, « Elias », dans R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques. III : d'Eccélos à Juvénal*, Paris, CNRS, 2000, p. 60-65.

ἦν ἡ δευτέρα θέσις, ὀνόματα καὶ ῥήματα οὐκ ἂν ἦσαν· τούτων δὲ μὴ ὄντων πρότασις οὐκ ἦν· προτάσεως δὲ μὴ οὕσης συλλογισμὸς οὐκ ἦν· συλλογισμοῦ μὴ ὄντος ἀπόδειξις οὐκ ἦν· ἀποδείξεως μὴ οὕσης ἀπέλειπον ἂν τὰ ὄργανα τὰ διακριτικά, ἐν μὲν θεωρία διάκρισις τῶν ἀληθῶν καὶ τῶν ψευδῶν καὶ ἡ ἐκλογὴ μὲν τῶν ἀληθῶν ἀπεκλογὴ δὲ τῶν ψευδῶν, ἐν δὲ πράξει διάκρισις ἀγαθοῦ ἀπὸ κακοῦ καὶ ἡ ἐκλογὴ μὲν τῶν ἀγαθῶν ἀπεκλογὴ δὲ τῶν κακῶν· εὶ μὴ ἦν τὸ θεωρητικὸν καὶ τὸ πρακτικόν, ἡ φιλοσοφία οὐκ ἦν· εὶ μὴ ἡ φιλοσοφία ἦν, τὸ εὐδαιμονεῖν οὐκ ἦν. (Elias [David], In Cat., 132, 9-18)

... et par voie de négation il faut expliquer ainsi l'utilité du présent traité. S'il n'y avait pas eu d'imposition première des expressions vocales isolées, il n'y aurait pas eu non plus d'imposition seconde. Sans imposition seconde, pas de noms ni de verbes. Sans noms et sans verbes, pas de prémisse. Sans prémisse, pas de syllogisme. Sans syllogisme, pas de démonstration ; avec la démonstration seraient éliminées les facultés de discernement : dans le domaine de la théorie, la capacité de distinguer entre ce qui est vrai et ce qui est faux, ainsi que la capacité de choisir ce qui est vrai et de rejeter ce qui est faux ; dans le domaine de l'action, la capacité de distinguer entre ce qui est bon et ce qui est mauvais, ainsi que la capacité de poursuivre l'un et d'éviter l'autre. Sans faculté de discrimination théorique et pratique, il n'y aura pas de philosophie. Sans philosophie, on ne saurait pas non plus mener une vie heureuse.

Si le scholiaste appelle les catégories par leur nom, Elias les désigne de façon tout aussi transparente se faisant l'écho d'une distinction, couramment acceptée par les commentateurs, entre une « première » $(\pi\rho \acute{\omega}\tau \eta)$ et une « seconde » $(\delta\epsilon\upsilon\tau \acute{\epsilon}\rho\alpha)$ imposition $(\theta \acute{\epsilon}\sigma\iota \varsigma)$ des expressions linguistiques⁵⁰. Cette distinction leur permettait d'expliquer, tout d'abord,

⁵⁰ La doctrine de la double imposition a connu un succès remarquable, puisqu'elle a été reprise par tous les commentateurs des Catégories. Olympiodore en offre la version la plus exotique sous forme d'un récit des origines où des sages lexicographes se seraient réunis en assemblée à quelque deux reprises pour célébrer d'abord le baptême des choses, puis celui des mots (cf. in Cat., 21, 27-38). Au dossier de textes rassemblés, traduits et étudiés par P. Hoffmann dans « Catégories et langage selon Simplicius. La question du σκοπός du traité aristotélicien des Catégories », art. cit., p. 78-81 et « Les analyses de l'énoncé. Catégories et parties du discours selon les commentateurs néoplatoniciens », ici même p. 317-364, on ajoutera Anicii Manlii Severini Boethii in Aristotelis categorias commentarium, J.-P. Migne (éd.), Paris, 1891, 159B (« prima igitur illa fuit nominum positio per quam, etc. »). S. Ebbesen a étudié cette théorie pour elle-même chez Porphyre et Boèce (cf.« Porphyry's Legacy to Logic. A Reconstruction », dans R. Sorabji (éd.), Aristotle Transformed. The Ancient Commentators and Their Influence, London, Duckworth, 1990. p. 141-172; « Boethius as an Aristotelian scholar », dans J. Wiesner (éd.), Aristoteles. Werke und Wirkung, Berlin, Walter de Gruyter 1987, p. 286-311), il a également formulé une hypothèse quant à son origine stoïcienne et exploré ses ramifications dans la tradition

l'existence d'un lien entre les mots et les réalités qu'ils nomment en vertu d'une première institution par laquelle les choses reçoivent, pour ainsi dire, leur baptême. Elle leur permettait également de rendre compte de l'organisation grammaticale de la langue au moyen d'une deuxième institution, en l'espèce d'un marquage morphologique permettant de regrouper les mots en différentes familles (celle des noms et celle des verbes notamment). Ce double dispositif est attesté pour la première fois chez Porphyre, qui s'en sert pour ancrer la notion de catégorie dans ce qu'il appelle « l'usage premier des mots »⁵¹. Celui-ci est le reflet de la relation sémantique la plus fondamentale, à savoir le rapport qui lie les mots et les choses selon un gradient qui va des expressions les plus particulières aux plus générales, les catégories précisément :

Έστι τοίνυν ἡ πρόθεσις τοῦ βιβλίου περὶ τῆς πρώτης θέσεως τῶν λέξεων τῆς παραστατικῆς τῶν πραγμάτων· ἔστιν γὰρ περὶ φωνῶν σημαντικῶν ἀπλῶν, καθὸ σημαντικαί εἰσι τῶν πραγμάτων, οὐ μὴν τῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀλλήλων διαφερόντων ἀλλὰ τῶν κατὰ γένος. (Porphyre, In Cat., 58, 3-7)

Le propos du livre a trait à la première imposition des mots, celle qui sert à exprimer les choses. Le livre traite, en effet, des expressions vocales pourvues de significations prises isolément, dans la mesure où elles signifient les choses en ce qu'elles diffèrent les unes des autres par le genre plutôt que par le nombre⁵².

Or, le trait le plus caractéristique de cette doctrine tient au fait que la catégorialité vient coïncider avec la relation antéprédicative ou extrapropositionnelle par laquelle l'homme — pour autant qu'il soit capable

latine notamment (« Theories of Language in the Hellenistic Age and in the Twelfth and Thirteenth Centuries », dans D. Frede et B. Inwood (éd.), Language and Learning. Philosophy of Language in the Hellenistic Age, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 299-319; « The Tradition of Ancient Logic-cum-Grammar in the Middle Ages – What's the Problem? », Vivarium, 45, 2007, p. 136-152). Pour une introduction récente au problème de l'imposition en général à cheval entre philosophie et grammaire, cf. A. Luthala, « Imposition of Names in Ancient Grammar and Philosophy », dans S. Matthaios, F. Montanari, A. Rengakos (éd.), Ancient Scholarship and Grammar, Archetypes, Concepts and Contexts, Berlin, W. de Gruyter, 2011, p. 487-506.

51 In Cat., 57, 20-58, 3. L'expression ἡ πρώτη χρῆσις τῶν λέξεων figure en 57, 22.

⁵² Empruntant sa définition de la finalité du traité à Herminos — qu'il félicite pour l'avoir arrêtée en tenant compte de ce qui est approprié à l'enseignement que l'on impartit aux débutants (ce qui deviendra, par la suite, un lieu commun et confortera la place des *Catégories*, manuel destiné à l'instruction des néophytes, en tête du curriculum) — Porphyre avait déjà fait des catégories la signification propre à chaque genre (*in Cat.*, 59, 28-29 : ἡ ἐκάστῷ γένει συνημμένη οἰκεῖα σημασία).

de désigner et de signifier les choses qui se signalent à son attention⁵³ — crée des liens de lieutenance symbolique entre les expressions et les choses auxquelles ces expressions ont été primordialement imposées. Ce rapport, que les mots — pris pour eux-mêmes — entretiennent avec les choses⁵⁴, constitue leur dénominateur commun et l'acception la plus fondamentale du mot « catégorie » :

Πᾶσα ἀπλῆ λέξις σημαντική ὅταν κατὰ τοῦ σημαινομένου πράγματος ἀγορευθῆ τε καὶ λεχθῆ, λέγεται κατηγορία. (Porphyre, *in Cat.*, 56, 8-9)

Toute expression isolée pourvue de signification, dès lors qu'elle est proférée et dite au sujet de la chose qu'elle signifie, on l'appelle catégorie.

⁵³ In Cat., 57, 20-21 : τῶν πραγμάτων ἐκκειμένων δηλωτικὸς γενόμενος καὶ σημαντικός. Je suis ici la traduction de Ph. Hoffmann, « Les analyses de l'énoncé selon les commentateurs néoplatoniciens », art. cit., p. 223, et ici-même p. 338.

⁵⁴ Porphyre utilise l'expression σχέσις τὧν φωνὧν ἡ πρὸς τὰ πράγματα qui sera reprise et modulée par les autres commentateurs. Aussi, par exemple, Dexippe — qui emprunte à Porphyre l'essentiel de sa terminologie (comme il le fait en 11, 12-13 où figure l'expression ή πρὸς τὸ πρᾶγμα σχέσις) — parle également d'une coordination primordiale des mots aux réalités (in Cat., 11, 25-26 : προηγουμένη πρὸς τὰ πράγματα συντάξις). Syntagme que l'on retrouve aussi sous la plume de Simplicius qui parle à l'occasion d'une coordination réciproque des mots et des étants (in Cat., 69, 6-7: πρὸς ἄλληλα σύνταξις τῶν τε φωνῶν καὶ τῶν ὄντων). L'introduction de la médiation conceptuelle entre les mots et les choses, qui constitue la marque de fabrique des commentateurs tardifs — Simplicius la fait remonter cependant aussi loin que Boéthos, Herminos et les deux Alexandre, à savoir Alexandre d'Aigai et Alexandre d'Aphrodise (Simplicius, in Cat., 13, 15-18) — ne remet aucunement en discussion cette coordination. On a fait grand cas du décalage qui séparerait une tradition « bipartite » (mots-choses) et une tradition « tripartite » (mots-concepts-choses) — cf. tout récemment M. J. Griffin, « What Does Aristotle Categorize? Semantics and the Early Peripatetic Reading of the Categories », Bulletin of the Institute of Classical Studies, 55, 2012, p. 69-108 — mais leur différence reflète la même architecture, tantôt plus, tantôt moins complexe. Pour commencer, les notions se trouvent, invariablement, en position de tiers inclus entre les mots et les choses. Si les trois sont reliés par un jeu de relations comme il est dit très clairement dans le commentaire d'Olympiodore (in Cat., 21, 13-14 : περὶ φωνῶν καὶ πραγμάτων καὶ νοημάτων διαλέγεται κατά την πρὸς ἄλληλα σχέσιν — « On traite des mots proférés, des choses et des concepts en fonction de leur relation les uns avec les autres »), ce qui caractérise la σχέσις propre aux notions, c'est précisément d'être placés au milieu entre les mots et les choses : les νοήματα (concepts) sont introduits le plus souvent par la préposition διά (à travers) et qualifiés par l'adjectif μέσα (médianes). Surtout, dans la tradition aristotélicienne dont les commentateurs s'inspirent, les notions sont des ressemblances des choses et, par conséquent, des variables liées : le prologue du Peri hermeneias constitue en ce sens la référence obligée et incontournable. Aussi, Ammonius — auquel on doit, selon le témoignage d'Elias (David), in Cat., 114, 8-11, d'avoir définitivement canonisé le traité — écrivait que τὰ μὲν γὰρ νοήματα τέλος ἔχει τὴν τῶν πραγμάτων κατάληψιν, καὶ τότε ὄντως νοήματά ἐστιν, ὅταν αὐτοῖς ὥσπερ ἐφαρμοσθῆ τοῖς πράγμασιν· εἰκόνες γάρ εἶσιν ἐν τῇ ψυχῇ τῶν πραγμάτων. « La finalité des concepts est de saisir les choses,

On comprend dès lors pourquoi Elias pouvait conclure son raisonnement en remarquant qu'il vient de régler du même coup le problème de savoir dans quel ordre il convient de lire les traités d'Aristote :

Καὶ ἔχεις διὰ τοῦ δι' ἀποφάσεως χρησίμου καὶ τὴν τάξιν, ὅτι δεῖ προηγεῖσθαι τὸ παρὸν βιβλίον παντὸς ἄλλου λογικοῦ βιβλίου, ἐπειδὴ καὶ ἡ πρώτη θέσις τῶν ἁπλῶν φωνῶν πάντων προηγεῖται. (Elias [David], in Cat., 132, 19-21)

Grâce à la démonstration par voie négative de l'utilité du traité, on tient aussi celle de l'ordre <de lecture>, à savoir qu'il faut que ce traité précède

et ils sont des concepts véritables dès lors qu'ils s'ajustent, pour ainsi dire, aux choses. Ils sont en effet des images des choses dans l'âme » (Ammonius in Int., 18, 28-30; il est à noter qu'ἐφαρμόζω est le verbe que Simplicius emploiera à son tour — dans son commentaire aux Catégories (in Cat., 13, 2-3) — pour décrire la façon dont les intellections, mises en mouvement de manière appropriée, s'ajustent aux réalités : αἱ δὲ νοήσεις οἰκείως κινηθεῖσαι ἐφαρμόττουσι τοῖς πράγμασιν). Si bien qu'Ammonius peut — non sans raison — conclure : τὸ μέντοι εν καὶ ταὐτὸν πρᾶγμα δι' ἄλλων καὶ ἄλλων νοημάτων ἐπινοεῖν ἀδύνατον, ἀλλ' ἀνάγκη τῶν νοημάτων ἕκαστον εἰκόνα εἶναι τοῦ πράγματος, οδ αν ή νόημα, ώσπερ εν πίνακι τη ψυχη γεγραμμένον. « Il est impossible de concevoir une seule et même chose par des concepts tour à tour différents. Il est, en revanche, nécessaire que chaque concept soit l'image de la chose dont il est le concept, gravé dans l'âme comme sur une tablette » (20, 19-23). Cela se traduit par des formulations du σκοπός du traité où les concepts se déclinent de manière symétrique vis-à-vis des uns (les mots) et des autres (les choses). Évoquons celle, canonique, d'Ammonius, pour qui — dans les Catégories — il est question : περὶ τῆς πρώτης θέσεως τῶν ἁπλῶν φωνών σημαινουσών άπλα πράγματα [12] διὰ μέσων άπλών νοημάτων, « des expressions vocales de première imposition prises isolément, qui signifient les choses prises isolément par le truchement des notions prises isolément » (in Cat., 11, 19-12, 1 = Elias (David) in Cat., 131, 22-24) ou encore celle de Simplicius, tout aussi spéculaire : « περὶ τῶν ἀπλῶν ἐστι φωνῶν τῶν πρώτων καὶ τὰ πρῶτα καὶ γενικώτατα τῶν ὄντων σημαινουσων διὰ μέσων των άπλων καὶ πρώτων voημάτων « des expressions vocales premières prises isolément qui signifient les étants premiers les plus générique au moyen des concepts premiers pris isolément » (in Cat., 13, 19-21). La traduction de $\alpha\pi\lambda$ óoc par « isolé, pris isolément » n'est peut-être pas la plus naturelle, mais elle peut s'autoriser, d'une part, de l'hendiadis ἀπλοῦν καὶ ἀσύνθετον par laquelle Dexippe définit le propre des catégories (in Cat., 12, 3-6 : τὸ ἁπλοῦν καὶ ἀσύνθετον, ἐάν τέ τις ἐν τοῖς τῶν ὄντων γένεσιν αὐτὸ ἐπισκοπῆ, ἄν τ' ἐπὶ τῶν γενικωτάτων σημαντικῶν λέξεων, ἐάν τε καὶ συναμφοτέρως, πανταχή ούτωσὶ τὸν χαρακτήρα ἀφορίζει τῶν κατηγοριῶν. « Qu'on assigne son origine dans les genres de l'étant ou qu'on le rattache aux genres suprêmes des expressions pourvues de signification, ou que l'on fasse les deux, dans tous les cas, le fait d'être simple et de n'entrer dans aucune composition définit le trait caractéristique des catégories »); et, d'autre part, de la division entre φωναὶ ἁπλαῖ et σύνθετοι à laquelle Simplicius rattache, comme l'une de ses deux branches, la définition des catégories que l'on vient de reporter (in Cat., 13, 18-19 : ἀλλ' ἐπεὶ δέδεικται περὶ φωνῶν ὁ σκοπός, τῶν δὲ φωνῶν αἱ μέν εἰσιν ἀπλαῖ, αἱ δὲ σύνθετοι, κτλ. « comme on a montré qu'il est question d'expressions vocales et que les unes sont prises isolément, les autres en combinaison, etc. »).

tout autre écrit logique, étant donné que l'imposition première des expressions vocales isolées précède tout le reste.

De fait, une fois que l'on accorde aux catégories du traité du même titre le statut d'unités de sens absolument primitives⁵⁵, alors la séquence de textes que nous connaissons sous l'intitulé d'*Organon* d'Aristote devient un enchaînement où chaque étape entraîne celle qui la suit et présuppose celle qui la précède. Ammonius — qui a consacré la succession par laquelle se déploie ce savoir-faire logique dont la maîtrise va justement en croissant au fur et à mesure qu'elle procède du moins complexe (les termes) au plus complexe (les syllogismes)⁵⁶ — laisse

⁵⁵ Autrement dit, dès lors que la question de savoir où Aristote aurait bien pu traiter des éléments premiers du discours cesse d'être une question et devient sa propre réponse, comme c'est de toute évidence le cas chez Olympiodore : εἶ μὴ δῶμεν γνήσιον εἶναι τοῦ ᾿Αριστοτέλους τὸ σύγγραμμα, ἀκέφαλος ἔσται ἡ λογικὴ πραγματεία· ποῦ γὰρ ἡ λογικὴ διαλεχθήσεται περὶ ἀπλῶν φωνῶν κατὰ τὴν πρώτην θέσιν ; « Si nous n'accordons pas que le traité est le fruit légitime <de la plume> d'Aristote, la discipline logique sera <amputée> de sa tête. De fait, où traitera-t-elle des mots simples selon leur première imposition ? » (Olympiodore, *in Cat.*, 24, 9-12).

⁵⁶ Le modèle qui inspire l'organisation du corpus logique est génétique en ce sens que les objets qu'étudient les différents traités résultent d'un procès d'imbrication dont les éléments se caractérisent par le fait d'être alternativement ὑπλοῖ et σύνθετοι les uns par rapport aux autres (cf. Ammonius, in Cat., 5, 9-15). Aussi les expressions linguistiques simples s'articulent au sein d'énoncés qui entrent à leur tour dans la constitution de syllogismes de différentes espèces (sur les questions, complexes, liées à l'évolution de la taxinomie des syllogismes héritée d'Aristote cf. J.-B. Gourinat, « La postérité de la classification aristotélicienne des syllogismes aux IIe-IIIe siècles : vers un Organon long ? », dans J. Brumberg-Chaumont (éd.), Ad notitiam ignoti. L'Organon dans la translatio studiorum à l'époque d'Albert le Grand, p. 63-114). Le modèle avait aussi des mérites pédagogiques, dont on ne saurait surestimer l'importance dans la mesure où les commentateurs étaient tout d'abord et pour l'essentiel des enseignants (cf. P. Hoffmann, « What was Commentary in Late Antiquity? the Example of the Neoplatonic Commentators », dans M. L. Gill et P. Pellegrin (éd.), A Companion to Ancient Philosophy, Malden, Blackwell, 2006, p. 597-622). Ces mérites étaient même assez évidents pour qu'ils se justifient d'euxmêmes à leurs yeux. Aussi Simplicius pourra se demander : πῶς δὲ ἂν μάθοιμεν τὸν ἀποδεικτικὸν συλλογισμὸν μὴ τὸν [15] ἁπλῶς συλλογισμὸν προμαθόντες ; οὐδὲ γὰρ γράφειν τόνδε τὸν τύπον ἢ τόνδε δυνησόμεθα μὴ ἁπλῶς γράφειν μαθόντες. τὸν δὲ άπλῶς συλλογισμὸν πῶς ἔστιν μαθεῖν, εἰ μὴ τὰ ἐξ ὧν συνέστηκεν μάθοιμεν ; αὧται δέ εἰσιν αἱ προτάσεις. ἀλλὰ καὶ αὧται ἐξ ὀνομάτων εἰσὶ καὶ ῥημάτων, τῶν μὲν ύποκειμένων, τῶν δὲ κατηγορουμένων. δεῖ οὖν καὶ τῆς τούτων γνώσεως. καὶ οὐδὲ μέχρι τούτων έχει τέλος ή ἀνάλυσις· προηγεῖται γὰρ καὶ τούτων ή τῶν ἁπλῶν φωνῶν θεωρία, καθ' ἣν πάντα ὀνόματά ἐστιν, διότι ἡ πρώτη θέσις τῶν φωνῶν ὡς ὀνομάτων ἐστίν, « Comment pourrions-nous apprendre le syllogisme démonstratif sans avoir préalablement appris ce qu'est tout simplement le syllogisme? Nous ne pourrons pas, en effet, écrire telle ou telle forme, si nous n'avons pas préalablement appris purement et simplement à écrire. Quant au syllogisme tout court, comment l'apprendre si nous n'apprenons

peu de doutes quant au fait qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un ordre contraignant :

διδάσκει δὲ ἐν μὲν ταῖς Κατηγορίαις περὶ θέσεως τῶν ἁπλῶν φωνῶν, ἐν δὲ τῷ Περὶ ἑρμηνείας περὶ ὀνομάτων καὶ ῥημάτων· ὥστε ἑκάτερα ἔχονται ἀλλήλων ὥσπερ σειρά τις, καὶ οὕτε πρὸ ἐκείνου δύναταί τις ἄλλο ἀναγινώσκειν ἢ τὰς Κατηγορίας οὕτε μετὰ ταύτας ἄλλο ἢ τὸ Περὶ [15] ἑρμηνείας, καὶ ὁ αὐτὸς λόγος τε καὶ ἡ τάξις ἄχρι τῶν Δευτέρων ἀναλυτικῶν, τοῦτ' ἔστι τῶν Ἀποδεικτικῶν. (Ammonius, In Cat., 14, 23-15, 2)

Dans les *Catégories*, l'enseignement d'Aristote porte sur l'imposition des expressions vocales prises isolément, alors que dans le *Peri hermeneias* il porte sur le noms et les verbes. C'est pourquoi les deux traités s'enchaînent, si bien qu'avant le *Peri hermeneias*, il n'est pas possible de lire autre chose que les *Catégories*, ni après les *Catégories* autre chose que le *Peri hermeneias*. Le même raisonnement et le même ordre vaut jusqu'au *Seconds analytiques*, les livres consacrés à la démonstration⁵⁷.

Le syndrome logique : verrous

L'identification des catégories du traité éponyme avec les éléments premiers du discours, autant dire avec les mots les plus génériques pris

pas ce dont il est constitué? Or, ce sont les propositions. Mais celles-ci sont elles-mêmes constituées de noms et de verbes, les uns sujets, les autres prédicats. Il faut donc aussi les connaître. Et l'analyse ne s'arrête même pas là : en effet, avant eux vient encore la théorie des mots simples, selon laquelle ce sont tous des noms, parce que c'est en tant que noms que les mots sont institués en premier » (Simplicius, *in Cat.*, 14, 34-15, 8 ; traduction : P. Hoffmann, « Catégories et langage selon Simplicius. La question du $\sigma \kappa \sigma \pi \delta \zeta$ du traité aristotélicien des *Catégories* », art. cit., p. 81).

⁵⁷ L'étape qu'Ammonius sous-entend ici, mais qu'il avait clairement assignée à sa place au moment de procéder à la division des écrits d'école d'Aristote (cf. 4, 28-5, 30), coïncide avec l'exposé aristotélicien de la doctrine du syllogisme en général, qui précède celles du syllogisme dialectique et démonstratif. Il convient de signaler, même si cela n'a pas une incidence directe sur l'interprétation des catégories, qu'Ammonius et son disciple Jean Philopon semblent avoir adopté et défendu la séquence Premiers analytiques, Topiques, Seconds Analytiques, Réfutations sophistiques plutôt que celle Premiers analytiques, Seconds Analytiques, Topiques, Réfutations sophistiques. C'est du moins ce qui ressort d'une remarque de Jean Philopon qui, dans son commentaire aux Seconds analytiques, écrivait : πρότερον δὲ τῇ τάξει ἐστὶ τὸ προκείμενον βιβλίον τῶν Σοφιστικὧν έλέγγων. ὅτι μὲν γὰρ ἔπεσθαι τοῖς Τοπικοῖς ὤφειλεν, ἐν ἐκείνοις ἀπεδείξαμεν τοῖς γὰρ πιθανοῖς ἐγγυμνασθέντες ῥᾶον τοῖς ἀναγκαίοις προσβαλοῦμεν « ce traité vient dans l'ordre <de lecture> avant les Réfutations sophistiques. Ou'il doive venir après les Topiques, nous l'avons démontré dans notre commentaires sur ces derniers. De fait, il nous est plus facile aborder les syllogismes démonstratifs une fois que nous nous sommes entraînés au maniement des syllogismes persuasifs » (Philopon in Apo., 3, 2-5).

isolément les uns des autres, ne semble pas avoir souffert d'exceptions. Il faut dire aussi que tout contribuait à conjurer jusqu'à la possibilité qu'une telle identification ne soit remise en question.

D'une part, sa fixation précoce lui conférait une crédibilité exégétique à toute épreuve⁵⁸ : s'il est vrai que le commentaire par questions et réponses de Porphyre est le témoin le plus ancien de cette interprétation des *Catégories* et de leur objet, il n'en reste pas moins que Porphyre luimême rapprochait, explicitement, son point de vue de celui de Boéthos de Sidon et d'Herminos⁵⁹. Ce que Simplicius confirme pour ce qui est précisément de la relation que chaque catégorie déploie selon la signification qui lui est propre :

Προστίθησιν δὲ καὶ τὰ τοῦ Βοήθου ὁ Πορφύριος πολλῆς ἀγχινοίας γέμοντα καὶ εἰς τὸ αὐτὸ τείνοντα τοῖς εἰρημένοις. λέγει γὰρ καὶ ἐκεῖνος, ὅτι κατὰ μὲν τὸ ὄνομα καὶ τὸ ῥῆμα ἡ διαίρεσις εἰς τὰ τοῦ λόγου γίνεται στοιχεῖα, κατὰ δὲ τὰς κατηγορίας ἡ διαίρεσις γίνεται, καθὸ σχέσιν ἔχουσιν αἱ λέξεις πρὸς τὰ ὄντα, σημαντικαὶ τούτων οὖσαι. (Simplicus, In Cat., 11, 23-27)

Porphyre ajoute également les remarques de Boéthos, qui sont pleines d'une grande pénétration, et qui tendent au même but que ce qui a été dit jusqu'ici. Ce grand philosophe dit en effet lui aussi que la division, lorsqu'elle procède selon le nom et le verbe, aboutit aux éléments de la proposition, mais que la division qui procède selon les catégories s'effectue dans la mesure où les mots ont une relation aux êtres, puisqu'ils les signifient⁶⁰.

⁵⁸ L'essentiel du travail exégétique des commentateurs de l'Antiquité tardive — qui comptaient pourtant l'indépendance d'esprit parmi les qualités du digne exégète (cf., e.g., Ammonius, in Cat., 8, 11-18 et Simplicius, in Cat., 7, 23-32) — révèle une attitude à la fois conservatrice et cumulative, davantage encline à s'appuyer sur des points de vue bien établis qu'à les bouleverser ou en proposer de nouveaux (cf. Simplicius, in Cat., 8, 20-22). La question — qui entretient des liens très étroits avec le problème du recours à l'autorité en général sans se confondre avec ce dernier pour autant — a été étudiée notamment par H. Baltussen, « Simplicius and the Subversion of Authority », Antiquorum Philosophia, 3, 2009, p. 121-136.

⁵⁹ Porphyre, in Cat., 59, 15-18: [Π] ἆρα οὖν πάντες ἐσφάλησαν περὶ τὴν πρόθεσιν τῆς τῶν κατηγοριῶν γνώσεως; ['A] οὐδαμῶς· ἀλλὰ καὶ Βόηθος ἐν τοῖς εἰς τὰς Κατηγορίας εἴρηκεν ταῦτα καὶ Ἑρμῖνος βραχέως. « Question :> est-ce que tout le monde s'est trompé quant au propos de la doctrine des catégories ? <réponse :> aucunement, puisque Boéthos dans ses écrits sur les Catégories a dit les mêmes choses, tout comme l'a fait Herminos, de facon succincte ».

⁶⁰ La traduction est celle de P. Hoffmann, « Les analyses de l'énoncé selon les commentateurs néoplatoniciens », voir ici même p. 332).

Quitte à se contenter d'indices⁶¹ — encore que convergents — on pourrait même remonter plus loin et prêter un point de vue semblable à Andronicos de Rhodes⁶². Si l'on en croit Porphyre, auquel Plotin avait

⁶¹ Il n'est pas inutile de rappeler ici, avant même de s'aventurer plus loin, la consigne de prudence sous les auspices de laquelle Paul Moraux plaçait sa reconstruction : « Wir besitzen zwar keine ausdrückliche Nachricht darüber, daß Andronikos die Logik als ὄργανον bezeichnete, noch daß er es war, der "alle logischen Schriften zu einem Corpus organisierte, dem er den Titel Organon gab" (68 : Wie I. Düring, Biogr. Trad., 423 etwas unvorsichtig behauptet), etc. » (Der Aristotelismus bei den Griechen, I, op. cit., p. 78).

62 L'activité d'éditeur d'Andronicos de Rhodes présente davantage de parts d'ombre que de lumière : sa datation (haute ou basse), son lieu (Athènes ou Rome), son contexte (institutionnel : le Lycée ; ou bien privé : le cercle des bibliothèques et des lettrés qui gravitaient autour du patriciat républicain de la basse époque), de même que — et surtout - son impact (tour à tour révisé à la hausse et à la baisse) sont toujours disputés. À côté des études pionnières de F. Littig, Andronikos von Rhodos, München, Straub, 1890-1895, et M. Plezia, De Andronici Rhodii studiis Aristotelicis, Cracovie, Polska Academia Umiejetnosci, 1946, signalons deux points de repère, à la fois incontournables et en désaccord partiel entre eux, pour aborder l'ensemble de questions lié à la transmission du corpus aristotélicien au cours des premiers siècles de son histoire : I. Düring, Aristotle in the Ancient Biographical Tradition, Göteborg, Göteborgs Universitets Arsskrift, 1957, qui a rassemblé, dans le chapitre XVIII, p. 411-425, tous les témoignages anciens sur Andronicos (75a-q); ainsi que P. Moraux, Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias, I, op. cit., qui a consacré un long chapitre (3, p. 45-141) à l'activité d'Andronicos éditeur des écrits d'école d'Aristote. J. Barnes, « Roman Aristotle », dans J. Barnes et M. Griffin (éd.), Philosophia Togata II. Plato and Aristotle at Rome, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 1-69 et O. Primavesi, « Ein Blick in den Stollen von Skepsis. Vier Kaptiel zur frühen Überlieferung des Corpus Aristotelicum », Philologus, 151, 2007, p. 51-77 offrent deux appréciations très différentes — encore que tout aussi rigoureuses — du travail d'Andronicos. Un essai s'illustre pour l'attention qu'il prête au caractère hostile des sources relatant les vicissitudes liées à l'édition d'Andronicos, à savoir P. Schubert, « Strabon et le sort de la bibliothèque d'Aristote », Les études classiques, 70, 2002, p. 225-237. Parmi les études récentes et moins récentes, qui brossent un tableau détaillé de ce vaste débat, rappelons au moins I. Düring, « Notes on the History of the Transmission of Aristotle's Writings », Goteborgs Hogskolas Arsskrift, 56, 1950, p. 37-70; P. M. Huby, « The Transmission of Aristotle Writings and the Places Where Copies of his Works Existed », Classica et mediaevalia, 30, 1969, p. 241-257; C. Lord, « On the Early History of the Aristotelian Corpus », The American Journal of Philology, 107, 1986, p. 137-161; H. B Gottschalk, « Aristotelian philosophy in the Roman World from the time of Cicero to the end of the Second Century AD », Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, II, 36.2, 1987, p. 1089-1100; H. J. Drossaart Lulofs, « Neleus of Scepsis and the Fate of the Library of the Peripatos », dans R. Beyers, J. Brams, D. Sacré et K. Verrycken (éd.), Tradition et traduction : les textes philosophiques et scientifiques grecs au Moyen Âge latin, Leuven, Leuven University Press, 1999, p. 9-24; B. McAdon, « Strabo, Plutarch, Porphyry and the Transmission and Composition of Aristotle's Rhetoric: A Hunch », Rhetoric Society Quarterly, 36, 2006, p. 77-105; M. Hatzimichali, « The Texts of Plato and Aristotle in the First Century BC », dans M. Schofield (éd.), Aristotle, Plato and Pythagoreanism in the First Century BC. New Directions for Philosophy, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 1-27; F. Tutrone « Libraries and

confié la tâche d'ordonner et réviser ses traités⁶³, Andronicos aurait privilégié un ordre thématique plutôt que chronologique dans son édition des écrits d'Aristote (et de Théophraste) :

δ <scil. Άνδρόνικος δ Περιπατητικός> δὲ τὰ Άριστοτέλους καὶ Θεοφράστου εἰς πραγματείας διεῖλε τὰς οἰκείας ὑποθέσεις εἰς ταὐτὸν συναγαγών. (Porphyre, Plot., 24, 9-11)

Andronicos le Péripatéticien a divisé en traités les écrits d'Aristote et de Théophraste en regroupant dans un même ensemble les sujets apparentés⁶⁴.

Il est malaisé de déterminer ce que la division en traités (πραγματείαι) signifie au juste ici⁶⁵. On peut supposer toutefois qu'elle a consisté, entre autres mais au premier chef, à rassembler des matériaux dont l'argument était commun ou perçu comme tel. L'une des familles de textes résultant de cette répartition devait avoir trait à la logique puisque deux des cinq commentateurs qui abordaient la question de savoir par où débuter l'étude de la philosophie d'Aristote⁶⁶, à savoir Jean Philopon et Elias, mentionnent Andronicos parmi les partisans de la thèse qu'il faut lire en premiers les écrits de logique⁶⁷. Parmi ceux-ci devait figurer notre

Intellectual Debate in the Late Republic, The Case of the Aristotelian Corpus », dans J. König, K. Oikonomopoulou et G. Woolf (éd.), *Ancient Libraries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 152-166.

- 65 C'est ce que Porphyre nous apprend au début du paragraphe de la Vie de Plotin qu'il consacre au classement des écrits dont Plotin lui avait confié à la fois la διάταξις et la διόρθωσις (Porphyrii vita Plotini, L. Brisson, J. L. Cherlonneix, M.-O. Goulet-Cazé, R. Goulet, M.D. Grmek, J.M. Flamand, S. Matton, D. O'Brien, J. Pépin, H.D. Saffrey, L. Segonds, M. Tardieu et P. Thillet (éd.), Paris, Vrin, 1992, 24, 176, 2-3: ἐπεὶ δὲ αὐτὸς τὴν διάταξιν καὶ τὴν διόρθωσιν τῶν βιβλίων ποιεῖσθαι ἡμῖν ἐπέτρεψεν, κτλ.).
 - ⁶⁴ Je reprends la traduction collective qui accompagne l'édition.
- ⁶⁵ M.-O. Goulet-Cazé, dans une note à la traduction du texte de Porphyre fait état des difficultés que l'on rencontre dès lors qu'il s'agit de dire ce que recouvre au juste l'expression (Porphyre, *La vie de Plotin*, *op. cit.*, p. 297).
- ⁶⁶ Les trois autres sont Ammonius (*in Cat.*, 5, 31-6, 8), Simplicius (*in Cat.*, 5, 3-6, 5) et Olympiodore (*in Cat.*, 8, 28-9, 13).
- 67 Jean Philopon le fait immédiatement après avoir évoqué le parti pris de Boéthos en faveur de la philosophie naturelle, auquel il préfère celui d'Andronicos en faveur de la logique : τρίτον ἦν ἐφεξῆς κεφάλαιον τὸ πόθεν δεῖ ἄρχεσθαι τῶν Ἀριστοτελικῶν συγγραμμάτων. Βόηθος μὲν οὖν φησιν ὁ Σιδώνιος δεῖν ἀπὸ τῆς φυσικῆς ἄρχεσθαι πραγματείας ἄτε ἡμῖν συνηθεστέρας καὶ γνωρίμου, δεῖν δὲ ἀεὶ ἀπὸ τῶν σαφεστέρων ἄρχεσθαι καὶ γνωρίμων. Ὁ δὲ τούτου διδάσκαλος Ἀνδρόνικος ὁ Σόδιος ἀκριβέστερον ἐξετάζων ἔλεγε χρῆναι πρότερον ἀπὸ τῆς λογικῆς ἄρχεσθαι, κτλ. « Vient ensuite le troisième point capital qui consiste à se demander par où il faut commencer la lecture des écrits d'Aristote. Boéthos de Sidon était d'avis qu'il faut commencer par la discipline physique, dans la mesure où elle est moins difficile à comprendre et mieux connue de

opuscule, peut-être bien sous l'intitulé de Κατηγορίαι qui s'imposera par la suite⁶⁸. À partir des témoignages de Simplicius et de Boèce — qui nous apprennent qu'Andronicos considérait les chapitres 10 à 15 (autrement dit la section que la tradition appellera les *postpraedicamenta*) comme un ajout de matériaux originairement séparés et plutôt comme une pièce rapportée qu'apocryphe⁶⁹ — il est même raisonnable de

nous ; il faut, en effet, toujours commencer par ce qui est plus manifeste et mieux connu. Andronicos de Rhodes, le maître de Boéthos, qui a examiné la question avec plus de rigueur, affirmait en revanche qu'il convient tout d'abord de commencer par la logique. etc. » (Philopon, in Cat., 5, 15-20). Elias reporte quant à lui quatre réponses à cette question, parmi lesquelles celle d'Andronicus qui préconise qu'il faut débuter la lecture d'Aristote par ses traités de logique : οἱ μὲν γὰρ ἔλεγον ὅτι δεῖ ἀπὸ τῆς φυσικῆς ἄρξασθαι, οἱ δὲ ἀπὸ τῆς λογικῆς, ἄλλοι δὲ ἀπὸ τῆς ἠθικῆς, ἕτεροι δὲ ἀπὸ τῆς μαθηματικής. Βοηθός γὰρ ὁ Σιδώνιος ἀπὸ τῆς φυσικῆς λέγει, Ἀνδρόνικος δὲ ὁ Σόδιος ό Περιπατητικός ὁ ἑνδέκατος διάδοχος τῆς Ἀριστοτέλους σχολῆς ἀπὸ τῆς λογικῆς έλεγε, τῶν δὲ Πλατωνικῶν οἱ μὲν ἀπὸ τῆς ἡθικῆς οἱ δὲ ἀπὸ τὧν μαθηματικῶν. « Les uns disent qu'il faut commencer par la physique, d'autres par la logique, d'autres encore par l'éthique ou les mathématiques. De fait, Boéthos de Sidon affirme qu'il faut commencer par la physique; Andronicos de Rhodes, le péripatéticien, qui fut le onzième scholarque de l'école d'Aristote, dit qu'il faut commencer par la logique ; parmi les platoniciens, les uns disent qu'il faut commencer par l'éthique, les autres par les mathématiques » (Elias (David), in Cat., 117, 20-25).

⁶⁸ Alors qu'il était, selon toute vraisemblance, absent de la source dont s'inspirait Diogène Laërce (cf. Diogenis Laertii vitae philosophorum, T. Dorandi (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 2013, V, 26, 325.20) — comme l'a montré P. Moraux, Les listes anciennes des ouvrages d'Aristote, Louvain, Éditions Universitaires de Louvain, 1951, p. 189-190 : les titres Κατηγοριῶν et Περὶ ἑρμενείας y occupent, respectivement, la 141e et à la 142e place, ce qui trahit une interpolation postérieure, tout en bas d'une colonne du catalogue primitif — un Κατηγορίαι, en un livre (α'), correspond au titre 29 du répertoire transmis par un certain Ptolémée qu'Ibn Abi Usaibia, auteur d'une Vie d'Aristote, dénommait al-Garib, à savoir l'étranger ou l'inconnu — où il figure en tête des titres correspondant à l'édition d'Andronicos de Rhodes (cf. l'édition du πίναξ de Ptolémée dans I. Düring, Aristotle in the Ancient Biographical Tradition, op. cit., p. 224). S'il n'est pas exclu que le noyau du catalogue remonte à Andronicus lui-même, que Ptolémée dit avoir résumé (cf. I. Düring, Aristotle in the Ancient Biographical Tradition, op. cit., p. 167), il n'est pas non plus certain — loin de là — que le catalogue de Ptolémée soit un calque de celui d'Andronicos : cf. à ce sujet les réserves avancées par J. Barnes, dans « Roman Aristotle », art. cit., p. 25-26 et « Peripatetic Logic. 100BC — 200BC », Bulletin of the Institute of Classical Studies, 50, 2007, p. 53.

69 Simplicius, in Cat., 379, 8-16: τινὲς μὲν γάρ, ὧν καὶ ἀνδρόνικός ἐστιν, παρὰ τὴν πρόθεσιν τοῦ βιβλίου προσκεῖσθαί φασιν ὑπό τινος ταῦτα τοῦ τὸ τῶν Κατηγοριῶν βιβλίον Πρὸ τῶν τόπων ἐπιγράψαντος, οὐκ ἐννοοῦντες οὖτοι, πόσην χρείαν οὐ τῷ τοπικῷ πραγματεία μόνον ἀλλὰ καὶ τῷ περὶ τῶν κατηγοριῶν λόγῳ εἰσάγει τὰ εἰρημένα. « En effet, certains, parmi lesquels il y a aussi Andronicos, disent que ces choses tombent en dehors du propos du livre et qu'elles sont dues à celui qui a donné au traité des Catégories le titre d'Avant les lieux; mais ils ne se rendent pas compte à quel point ces mêmes choses sont utiles non seulement pour l'étude de la topique, mais aussi

conclure qu'Andronicos entendait les « catégories » comme ce qui se dit de plus générique pris pour lui-même. C'est là l'explication la plus naturelle de l'athétèse partielle qu'il a prônée : que pourrait-elle bien trahir d'autre si ce n'est le souci de recentrer — autant que faire se peut — l'écrit sur l'exposé des « catégories » dont Aristote aurait d'abord introduit la table, puis étudié les principales d'entre elles, à savoir la substance, la qualité, la quantité et la relation ?

D'autre part, il y a — surtout — la contrainte symétrique que la logique, discipline surordonnée aussi bien à la dialectique qu'à la théorie de la démonstration, exerçait tant sur les raisonnements qui relèvent de l'une que sur ceux qui relèvent de l'autre. Davantage que la relative incertitude quant à son statut — on a beaucoup discuté, en effet, la question de savoir si la logique était une partie (μ έρος) ou bien un instrument (ὄργανον) de la philosophie, ou encore les deux à la fois⁷⁰ — c'est cette

pour la discussion des catégories ». Voir Boèce, in Cat., (éd. J. Shiel — voir « Boethius and Andronicus of Rhodes », in Vigilae Christianae, vol. 11, 3 (sept. 1957), p. 183 : sed Andronicus hanc esse adiectionem Aristotelis non putat, simulque illud arbitratur, idcirco ab eo fortasse hanc adiectionem (de oppositis et de his quae simul sint et de priore et de motu et de aequivocatione habendi) esse factam, qui hunc libellum ante Topica <in>scripserit, quod haec ad illud opus necessaria esse putaverit sicut ipsae Categoriae prosint ad scientiam Topicorum, hanc quidem ignorans (scilicet quod sufficienter in Topicis, quantum ad argumenta pertinebat, et de his omnibus quae adiecta sunt et de praedicamentis fuisse propositum). « Mais Andronicos ne pense pas que cette addition soit d'Aristote; en même temps, il estime que cette addition (sur les opposés, les simultanés, l'antérieur, le mouvement et l'homonymie de l'avoir) a probablement été ajoutée par celui qui a donné à ce petit livre le titre Avant les Topiques; cet homme pensait en effet que ces matières étaient nécessaires à cet ouvrage au même titre que les Catégories elles-mêmes sont utiles à la science des Topiques. Pourtant, il ignorait cette science, c'està-dire qu'il ignorait que dans les Topiques, on trouve suffisamment de données, en ce qui concerne les arguments, sur toutes ces choses qui ont été ajoutées et sur les catégories » P. Moraux, La critique d'authenticité chez les commentateurs grecs d'Aristote, Ankara, Turk Tarih Kurumu Basimevi, 1974, p. 271-272 (traduction légèrement modifiée). Comme le remarquait M. Frede, « The Title, Unity and Authenticity of the Aristotelian Categories », art. cit., p. 12, note 13, des témoignages en notre possession, il ne résulte pas qu'Andronicos ait rejeté l'authenticité des postpraedicamenta, il a plutôt contesté qu'ils soient à lire à la place où ils ont été transmis.

70 Telle est d'ailleurs, c'est bien connu, la solution de conciliation qu'un certain nombre de commentateurs ont trouvée, parmi lesquels Simplicius, qui parlait de la logique comme d'une partie organique de la philosophie (l'expression ὀργανικὸν μέρος figure dans con commentaire aux *Catégories* — voir *Simplicius*, *in Cat.*, 20, 11). Boèce était du même avis ; comme il le dit dans son deuxième commentaire sur l'*Eisagôgê* de Porphyre (*in Eisag.*, *editio secunda*, S. Brandt (éd.), Wien, F. Tempsky, 1906, 142, 28-143, 1) : rien n'interdit que la logique serve d'instrument à la philosophie tout en faisant partie de celleci. La main ou les yeux sont bien des instruments que l'on utilise comme tels, mais

coordination qui constitue son trait le plus caractéristique, le plus problématique aussi. Pierre Hadot avait sans doute raison de nous mettre en garde contre l'anachronisme, très répandu de nos jours, qui nous fait oublier que, si tant est qu'Aristote soit le père naturel de la logique, il ne l'a jamais parrainée :

Est-il nécessaire de rappeler que le créateur de la logique, au sens moderne du mot, n'utilise jamais dans son œuvre le terme « logique » pour désigner une discipline particulière, qu'elle soit dialectique ou analytique⁷¹ ?

personne ne penserait que, pour cette raison, ils ne sont pas des parties du corps qui s'en sert. À côté des études désormais classiques d'A. C. Lloyd (« Neoplatonic Logic and Aristotelian Logic (I) », Phronesis, 1, 1955, p. 58-72 et « Neoplatonic Logic and Aristotelian Logic (II) », Phronesis, 2, 1956, p. 146-159) et de P. Hadot (« Les divisions des parties de la philosophie dans l'Antiquité », Museum Helveticum, 36, 1979, p. 201-223; « Philosophie, Dialectique, Rhétorique dans l'Antiquité », Studia Philosophica, 39, 1980, p. 139-166), mentionnons quelques points de repère essentiels, plus spécialisés : K. L. Flannery, Ways into the Logic of Alexander of Aphrodisias, Leiden, Brill, 1995; L. Gili, La sillogistica di Alessandro di Afrodisia, Sillogistica categorica e sillogistica modale nel commento agli Analitici Primi di Aristotele, Hildesheim, Georg Olms, 2011; S. Ebbesen, « Porphyry's Legacy to Logic. A Reconstruction », art. cit., p. 141-172; J. N. Martin, « Proclus and the Neoplatonic Syllogistic », Journal of Philosophical Logic, 30, 2001, p. 187-240; S. Bobzien, « Some Elements of Propositional Logic in Ammonius », dans H. Linneweber-Lammerskitten et G. Mohr (éd.), Interpretation und Argument, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2002, p. 103-119; M. Correia, « Philoponus on the Nature of Logic », Apeiron, 37, 2004, p. 247-258; J. Barnes, « Boethius and the Study of Logic », dans M. Gibson (éd.), Boethius His Life, Thought and Influence, Oxford, Blackwell, 1981, p. 73-89; M. Asztalos « Boethius as a Transmitter of Greek Logic to the Latin West: The Categories » Harvard Studies in Classical Philology, 95, 1993, p. 367-407; T. Suto, Boethius on Mind, Grammar, and Logic. A Study of Boethius' Commentaries on Peri hermeneias, Leiden, Brill, 2012. Un titre en particulier mérite d'être rappelé comme trait d'union entre la logique des commentateurs de l'Antiquité tardive et ceux du Moyen Âge de langue et culture latine : S. Ebbesen, « Ancient Scholastic Logic as the Source of Medieval Scholastic Logic », dans N. Kretzmann, A. Kenny et J. Pinborg (éd.), The Cambridge History of Later Medieval Philosophy. From the Rediscovery of Aristotle to the Disintegration of Scholasticism (1100-1600), Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 101-127.

⁷¹ P. Hadot, « Philosophie, Dialectique, Rhétorique dans l'Antiquité », *Studia Philosophica*, 39, 1980, p. 154; *cf.* du même auteur, « Les divisions des parties de la philosophie dans l'Antiquité », *op. cit.*, p. 206-208. Il est d'ailleurs assez improbable qu'Aristote se soit servi du terme logique pour désigner une λογική τέχνη ou une λογική ἐπιστήμη. Les rares fois où utilise les expressions λογικός ou λογική (et leur dérivés, tel λογικῶς) pour qualifier une position philosophique ou bien pour caractériser une enquête ou encore pour désigner des manières d'argumenter, on serait bien en peine de leur donner le sens que ces termes ont pris dans la postérité exégétique d'Aristote. Non seulement λογικῶς est susceptible d'être associé à des expressions comme κενῶς, c'est-à-dire *vide* — tel est le cas, par exemple, en *EE*, R. R. Walzer et J. M. Mingay (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1991, I, 8, 1217b21, où λογικῶς καὶ κενῶς renvoie à des considérations très générales et

Pierre Hadot a surtout eu raison de nous rendre attentif à une absence encore plus remarquable, celle d'une expression qui désignerait chez Aristote une discipline qui soit analytique et dialectique à la fois. Et pour cause : rien ne nous encourage à penser qu'il existe chez Aristote quelque chose comme une $\lambda o \gamma \iota \kappa \dot{\eta} \pi \rho a \gamma \mu a \tau \epsilon i \alpha$ à laquelle il serait possible de ramener comme à sa source commune l'ensemble des technique de l'argumentation et notamment tant les raisonnements topiques que démonstratifs :

Aristote n'emploie jamais le mot « logique » pour désigner ce que les commentateurs aristotéliciens et néoplatoniciens ont appelé la « logique ». Aristote parle d'une part de la « dialectique », opposée par exemple à la « rhétorique » (*Rhet.*, 1354a), d'autre part de l'« analytique » (*Rhet.*, 1359b 10), sans rassembler ces deux disciplines sous le genre commun de la logique⁷².

Comme l'avait pressenti — dans une certaine mesure au moins — Friedrich Solmsen⁷³, c'est Boèce qui nous livre cet agencement dans sa figure la plus claire : « Aristote, dont l'intention était de transmettre à la postérité l'organisation et la maîtrise des disciplines dialectique et analytique, a compris que leur force dépend de la forme syllogistique »⁷⁴. Étant donné que toute argumentation — peu importe qu'elle

somme toute assez vagues —, mais il peut même signifier σοφιστικός, comme dans l'expression « πρὸς τὰς συκοφαντίας τῶν τεχνῶν τὰς λογικάς » (contre les calomnies sophistiques des arts), qu'on peut lire dans EE, II, 3, 1221b7. Cf. M. Mignucci, L'argomentazione dimostrativa in Aristotele. Commento agli Analitici secondi, Padova, Antenore, 1975, p. 484-487, pour une discussion exhaustive de λογικός et de termes qui lui sont apparentés dans le vocabulaire aristotélicien, à côté duquel on lira également J. Brunschwig, « Sur quelques malentendus concernant la logique d'Aristote », dans G. Hahn, M. A. Sinaceur (éd.), Penser avec Aristote, Erès, Paris 1991, p. 423-427; G. Mosquera, « L'interprétation de l'argument logikos chez Aristote », Les Études classiques, 66, 1998, p. 33-52.

- ⁷² P. Hadot, « La logique, partie ou instrument de la philosophie? », dans P. Hoffmann, Simplicius. Commentaire sur les Catégories, I, p. 183. P. Hadot rappelle les tout premiers mots du commentaire d'Alexandre d'Aphrodisias aux Premiers analytiques qui atteste bien cette acception très large de la logique : ἡ λογική τε καὶ συλλογιστικὴ πραγματεία ἡ νῦν ἡμῖν προκειμένη, ὑφ' ἡν ἥ τε ἀποδεικτικὴ καὶ ἡ διαλεκτική τε καὶ πειραστικὴ ἔτι τε καὶ ἡ σοφιστικὴ μέθοδος. « La discipline logique et syllogistique que nous présentons maintenant sous laquelle se rangent les méthodes apodictiques, dialectique, peirastique et même sophistique » (in APr., M. Wallies (éd.), Berlin, Reimer, 1883, 1.3-5; la traduction est celle proposée par P. Hadot, p. 184).
- $^{73}\,$ F. Solmsen, « Boethius and the History of the Organon », The American Journal of Philology, 65, 1944, p. 71.
- ⁷⁴ (In Eisag., editio prima, S. Brandt (éd.), Wien, F. Tempsky, 1906, 5, 12, 23–13, 3: Aristoteles enim quoniam dialecticae [13] atque apodicticae disciplinae volebat posteris

soit démonstrative ou dialectique — se présente comme un syllogisme ou se laisse ramener à un syllogisme⁷⁵, la distinction entre ses différentes sortes s'avère en dernier ressort adventice. De fait, elle se greffe sur une racine commune, le syllogisme lui-même et tout ce qu'il présuppose, à savoir les parties dont il est constitué (les propositions et leurs termes)⁷⁶. L'analyse régressive que Boèce déploie est dès lors tout

ordinem scientiamque contradere, vidit apodicticam dialecticamque vim uno syllogismi ordine contineri. Boèce adopte tour à tour des divisions de la logique quelque peu différentes, les axes dialectique et analytique pouvant recouper à l'occasion ceux de l'invention (pars inveniendi) et du jugement (pars iudicandi) : omnis ratio disserendi, quam λογική Peripatetici veteres appellavere, in duas distribuitur partes unam inveniendi, alteram iudicandi. Et ea quidem pars quae iudicium purgat atque instruit, ab illis ἀναλυτική vocata, a nobis potest resolutoria nuncupari. Ea vero quae inveniendi facultatem subministrat, a Graecis τοπική, a nobis localis dicitur. « La science du discours dans son ensemble, que les Grecs appellent "logique", comporte deux parties : l'une a trait à la découverte, l'autre au jugement. Celle-ci, qui purge et instruit <notre faculté de> juger, est appelée par les Grecs "analytique" alors que nous pouvons l'appeler "résolutoire"; en revanche, l'autre, qui vient au secours de notre faculté de découvrir, est appelée "topique" par les Grecs alors que nous l'appelons "<science des> lieux"] » (Boèce, Top., Z. texte édité par Nikitas, Paris, Vrin, 1990, I, 1, 1, 1-3; cf. in Ciceronis topica, J.K. Orelli (éd.), Zurich, Orelli & Fuessli, 1833, I, 275, 38-276, 2 ainsi que In Eisag., editio secunda, 139, 14-140, 8 où l'origine cicéronienne est évoquée nommément). Boèce parvient cependant au même résultat partout. Les deux volets se trouvent dans une réciprocité remarquable — la topique découvre les arguments que l'analytique valide — dont le principe n'est autre que le syllogisme lui-même: collectio inventionem continet et iudicium, quia neque existere praeter inventionem, neque agnosci praeter iudicium possit. « Le syllogisme contient en son sein l'invention et le jugement, car il ne saurait exister sans l'une ni être reconnu comme tel sans l'autre » (in Ciceronis topica, I, 275, 16-18; cf. également 274, 17-37). Les subtilités de l'argumentaire de Boèce — connues depuis longtemps des spécialistes (cf., e.g., S. Ebbesen, Commentators and Commentaries on Aristotle's Sophistici Elenchi, Leiden, Brill, 1981, I, p. 106-126; E. Stump, « Boethius' Theory of topics and its Place in Early Scholastic Logic », dans L. Obertello (éd.), Atti del Congresso internazionale di studi boeziani, Roma, Herder, 1981, p. 249-262) — sont restituées de manière très fine dans une étude récente : F. Magnano, « Boethius : the Division of Logic between Greek and Latin Traditions », dans J. Brumberg-Chaumont (éd.), Ad notitiam ignoti. L'Organon dans la translatio studiorum à l'époque d'Albert le Grand, op. cit., p. 141-171.

⁷⁵ Comme le dira Boèce ailleurs, *omnia ex syllogismo ducuntur et ex syllogismo vires accipiunt*; *sive enim sit enthymema*, *sive inductio*, *sive exemplum*. « Tout argument est tiré d'un syllogisme et tire sa force d'un syllogisme : qu'il s'agisse d'enthymèmes, d'inductions, ou encore d'exemples » (*Topica*, II, 3, 25, 2-3). C'est pourquoi — Boèce conclut son raisonnement — *satis est de syllogismo disserere*, *quasi principali et caeteras argumentationis species continente*. « Il suffit de traiter du syllogisme, de toutes les espèces d'argument la plus importante et celle qui contient les autres » (*Topica*, II, 3, 25, 5-6). Que le syllogisme soit le genre dont les autres formes de l'argumentation sont les espèces ressort aussi de *in Ciceronis topica*, I, 279, 2-6.

⁷⁶ Telle vue — que M. Crubellier a appelée le « modèle andronicien » — n'est pas sans fondement textuel : διαφέρει δὲ ἡ ἀποδεικτικὴ πρότασις τῆς διαλεκτικῆς, ὅτι ἡ

aussi rigoureuse que celle que l'on rencontre chez les commentateurs de langue et culture grecque. De plus, il insiste de façon — si possible — plus explicite encore sur le rôle que les « catégories » jouent en tant que vocabulaire élémentaire de l'être et fondement ultime du discours en général :

Scribit itaque Priores resolutorios, quos Graeci 'Αναλιτικούς vocant, qui legendi essent antequam aliquid dialecticae vel apodicticae artis attingerent. In Primis enim resolutoriis de syllogismorum ordine, complexione figurisque tractatur. Et quoniam syllogismus genus est apodictici et dialectici syllogismi, dialecticam vero in Topicis suis exercuit, ἀπόδειξις in Secundis resolutoriis ordinavit, horum disciplina, quam ille in monstrandis

μὲν ἀποδεικτικὴ λῆψις θατέρου μορίου τῆς ἀντιφάσεώς ἐστιν (οὐ γὰρ ἐρωτᾶ ἀλλὰ λαμβάνει ὁ ἀποδεικνύων) ή δὲ διαλεκτικὴ ἐρώτησις ἀντιφάσεώς ἐστιν. οὐδὲν δὲ διοίσει πρὸς τὸ γενέσθαι τὸν ἑκατέρου συλλογισμόν· καὶ γὰρ ὁ ἀποδεικνύων καὶ ὁ έρωτῶν συλλογίζεται λαβών τι κατά τινος ὑπάρχειν ἢ μὴ ὑπάρχειν. ὥστε ἔσται συλλογιστική μὲν πρότασις ἁπλῶς κατάφασις ἢ ἀπόφασίς τινος κατά τινος τὸν εἰρημένον τρόπον, ἀποδεικτικὴ δέ, ἐὰν ἀληθὴς ἦ καὶ διὰ τῶν ἐξ ἀρχῆς ὑποθέσεων εἰλημμένη, διαλεκτική δὲ πυνθανομένω μὲν ἐρώτησις ἀντιφάσεως, συλλογιζομένω δὲ ληψις τοῦ φαινομένου καὶ ἐνδόξου, καθάπερ ἐν τοῖς τοπικοῖς εἴρηται. « La prémisse démonstrative diffère de la prémisse dialectique en ce que la prémisse démonstrative revient à assumer l'une des deux parties de la contradiction (celui qui démontre, en effet, ne pose pas de questions, il assume), tandis que, dans la prémisse dialectique, on demande à l'adversaire de choisir entre les deux parties de la contradiction. Mais il n'y aura aucune différence en ce qui concerne la production même du syllogisme dans l'un et dans l'autre cas: en effet, qu'on démontre ou qu'on interroge, on construit le syllogisme en posant que quelque chose appartient ou n'appartient pas à une autre chose. Il en résulte qu'une prémisse syllogistique prise en général sera l'affirmation ou la négation de quelque chose au sujet de quelque chose, de la façon que nous venons de dire ; elle est démonstrative si elle est vraie et assumée parmi les présuppositions primitives, tandis qu'elle est dialectique lorsque celui qui interroge demande à l'adversaire de choisir l'une des deux parties d'une contradiction, et celui qui déduit pose une thèse portant sur ce qui est apparent et accrédité, ainsi que nous l'avons expliqué dans les Topiques » (APr., I, 1, 24a 22 — 24b 12). Après tout, des textes comme celui que l'on vient de citer ne sont pas sans suggérer que le syllogisme topique est bien une déduction en bonne et due forme et ne diffère d'une démonstration que par le fait que ses prémisses ne sont ni vraies ni primitives, plutôt généralement ou ponctuellement admises. Ce modèle comporte néanmoins plus que son lot de difficultés, que M. Crubellier a mises en évidences dans « The programme of Aristotelian analytics », dans C. Dégremont, L. Keiff et H. Rückert (éd.), Dialogues, Logic and Other Strange Things. Essays in Honor of Shahid Rahman, London, College Publications, 2008, p. 121-148, « Y a-t-il un "syllogisme topique" chez Aristote », dans J. Biard et F. Mariani Zini (éd.), Les Lieux de l'argumentation. Histoire du syllogisme topique d'Aristote à Leibniz, Turnhout, Brepols, 2009, p. 11-32 (dont l'expression « modèle andronicien » est tirée), ainsi que dans « Du sullogismos au syllogisme », Revue Philosophique de la France et de l'étranger, 136, 2011, p. 17-36, essais qui constituent — avec l'introduction à sa récente traduction des Premiers analytiques (Aristote. Premiers analytiques, Paris, Seuil, 2014) le point de départ idéal pour une instruction exhaustive de ce dossier.

syllogismis ante collegerat, prius etiam in studiis lectitatur. Itaque prius Primi resolutorii quam Secundi resolutorii, qui de apodictico syllogismo, vel Topica, quae de dialectico syllogismo sunt, accipiuntur. Traxit igitur Aristoteles dialecticam atque apodicticam scientiam adunavitque in syllogismorum resolutoria disputatione. Sed quoniam syllogismum ex propositionibus constare necesse est, librum Περὶ ερμενείας qui inscribitur, « de propositionibus » adnotavit. Omnes vero propositiones ex sermonibus aliquid significantibus componuntur. Itaque liber quem de decem praedicamentis scripsit, quae apud Graecos Κατηγορίαι dicuntur, de primis rerum nominibus significationibusque est. Vidit enim Aristoteles infinitam miscellamque esse rerum omnium verborumque disparilitatem et, ut eorum ordinem reperiret, in decem primis sermonibus prima rerum genera significantibus omne quicquid illud vel rerum vel sermonum poterat esse, collegit. (In Eisag., editio prima, 13, 3-14, 7)

Aristote a écrit les *Premiers analytiques*, que les grecs appellent ἀναλυτικούς, qu'il faut lire avant d'aborder tout ce qui est du ressort tant de l'art dialectique que de l'art démonstratif. De fait, dans les Premiers analytiques sont étudiés l'ordre, la constitution et les figures des syllogismes. Or, puisque le syllogisme est le genre du syllogisme démonstratif et du syllogisme dialectique et puisqu'Aristote a travaillé à la dialectique dans les Topiques et a fondé l'ἀπόδειξις dans les Seconds analytiques, l'étude de la doctrine de l'ordre, de la constitution et des figures des syllogismes qu'Aristote a exposée avant de traiter des syllogismes <dialectiques et démonstratifs>, doit être elle aussi abordée au préalable. C'est pourquoi on étudie tout d'abord les Premiers analytiques, puis les Seconds analytiques, qui portent sur le syllogisme démonstratif, ainsi que les Topiques, qui portent sur le syllogisme dialectique. Ainsi donc Aristote a tiré de l'analyse des syllogismes la connaissance de la dialectique, de même que celle de la démonstration, et c'est par son biais qu'il les a réunies. Dans la mesure où le syllogisme se compose nécessairement d'énoncés, il en a traité dans l'écrit qui s'intitule περί έρμενείας. Comme toute proposition se compose de mots qui signifient quelque chose, il a écrit pour cette raison un traité sur les noms premiers et les significations premières des choses, les dix catégories, que les Grecs appellent κατηγορίαι. Aristote a vu, en effet, que les choses et les mots sont infiniment et diversement disparates et, pour leur conférer un ordre, il a ramené tout ce qu'il pouvait y avoir de mots et de choses à dix expressions premières signifiant les genres suprêmes des choses.

Les catégories s'avèrent donc être les garantes ultimes de l'ordre du discours. Par leur truchement s'opère une première, décisive réduction de l'infinité des particuliers, que l'on peut désormais embrasser par la pensée et exprimer par la parole : les catégories constituent partant la grille — sans doute la plus fondamentale — qui assure sa lisibilité à un monde qui serait autrement livré à la dispersion et à l'indétermination.

Comme il l'écrit dans le prologue de son deuxième commentaire à l'*Eisagoge* de Porphyre,

Aristoteles enim librum qui de decem praedicamentis inscribitur hac intentione composuit ut infinitas rerum diuersitates quae sub scientiam cadere non possent paucitate generum comprehenderet, atque ita quod per incomprehensibilem multitudinem sub disciplinam uenire non poterat per generum, ut dictum est, paucitatem animo fieret scientiaeque subiectum. (In Eisag., editio secunda, 143, 14-20)

Le but dans lequel Aristote a écrit le livre, qui s'intitule *Sur les dix catégories*, est de circonscrire, par un nombre limité de genres, les variétés infinies des choses qui ne peuvent trouver leur place dans aucune science, de sorte que tout ce qui, à cause de la multiplicité qui défie toute compréhension, ne peut faire l'objet d'aucune discipline, grâce à la parcimonie des genres, se laisse, au contraire, maîtriser par l'âme et la science.

Mais c'est surtout dans son commentaire sur le traité éponyme que Boèce élève les catégories au rang de principes d'organisation aussi bien de l'univers linguistique que de l'univers tout court, dont elles rendent possible la communication en faisant correspondre à des classes de choses des classes de mots et vice-versa :

Cum res infinitae infinitis quoque vocibus significarentur, et (ut dictum est) sub scientiam venire non possent, hac definitione, qua decem praedicamentorum divisio facta est, cunctarum rerum et vocum significantium acquirimus disciplinam. Hinc est quod ad logic<a>m tendentibus primus hic liber legendus occurrit, idcirco quod cum omnis logica syllogismorum ratione sit constituta, syllogismi vero propositionibus iungantur, propositiones vero sermonibus constent. (In Cat., 161B)

dans la mesure où pour signifier une infinité de choses il faudrait une infinité de mots proférés, et — comme nous l'avons dit — il est impossible qu'il y en ait une science, par cette détermination, par laquelle il est procédé à une division en dix catégories, nous acquérons une connaissance méthodique de toutes les choses et de tous les mots proférés. La raison pour laquelle ce livre est à lire en premier par ceux qui s'efforcent d'apprendre la logique, c'est que toute logique se construit sur des syllogismes, les syllogismes se composent d'énoncés, les énoncés résultent des mots⁷⁷.

Selon un paradoxe qui n'en est un qu'en apparence, même les commentateurs qui se sont démarqués des autres en permutant l'ordre de lecture traditionnel n'ont cessé pour autant de voir dans les catégories du

⁷⁷ Boèce résume ici, en discutant de l'utilité de l'ouvrage, ce qu'il avait développé de manière plus ample dans la définition de son but (cf. *In Cat.*, 160B-161A).

traité éponyme tout ce qui se dit de plus simple et de plus universel. Cela est moins vrai de la décision d'aborder les Topiques avant les Seconds analytiques⁷⁸, que de celle de les lire tout de suite après les *Catégories*. S'il n'est pas absurde de penser que ce remaniement aurait pu introduire une note discordante dans un paysage exégétique singulièrement consensuel⁷⁹, toujours est-il que, dans les faits, il a plutôt abouti au résultat contraire. Pensons aux considérations que Simplicius prête à Adraste d'Aphrodise, son partisan le plus illustre, qui viennent confirmer la

⁷⁸ Cette permutation — qui coupe la succession entre les *Premiers* et les *Seconds* analytiques — intervient, en effet, trop en aval pour se répercuter de façon significative sur la question de savoir quel est l'objet des Catégories. En l'état de nos sources, elle se trouve attestée chez Jean Philopon, dont les motivations étaient d'ordre essentiellement pédagogique : πρότερον δὲ τῇ τάξει ἐστὶ τὸ προκείμενον βιβλίον τῶν Σοφιστικῶν έλέγγων, ὅτι μὲν γὰρ ἔπεσθαι τοῖς Τοπικοῖς ἄφειλεν, ἐν ἐκείνοις ἀπεδείξαμεν· τοῖς γὰρ πιθανοῖς ἐγγυμνασθέντες ῥᾶον τοῖς ἀναγκαίοις προσβαλοῦμεν. « Les Seconds analytiques précèdent les Réfutations sophistiques dans l'ordre <de lecture>. Nous avons démontré en commentant les Topiques pourquoi les Seconds analytiques doivent les suivre. De fait, une fois que l'on s'est exercé <au maniement> des <déductions> plausibles, il est plus facile de nous tourner vers les <déductions> nécessaires » (in APr., 3, 2-5). Dans sa présentation de la division des écrits instrumentaux (in Cat, 5, 6-23), Ammonius ordonne les traités de telle manière que tout mène à la démonstration ou s'en écarte et, dans les deux cas, n'est étudié que dans sa relation au raisonnement scientifique dont il peut, alternativement, constituer l'un des éléments ou usurper l'apparence : ce qui ne l'encourage guère à introduire des détours entre les Premiers et les Seconds Analytiques. Ailleurs, il semble suggérer cependant qu'un tel détour est un exercice utile et qu'il est opportun d'aborder la syllogistique dans le domaine de la croyance et de la persuasion avant de l'étudier du point de vue de la science : πάντα τὰ πράγματα ἢ αὐτόθεν αίρετά έστιν καὶ ἀγαθά, ἢ αὐτόθεν κακὰ καὶ φευκτά, ἢ ἀναγκαῖα· ὁ ἀποδεικτικὸς αἱρετός έστι· δ σοφιστικός φευκτός· διὸ καὶ διδασκόμεθα αὐτόν, ἵνα φύγωμεν αὐτόν· τὰ μὲν γὰρ ἀγαθὰ μανθάνομεν, ἵνα κεχρήμεθα αὐτοῖς, τὰ δὲ κακά, ἵνα φύγωμεν, ὡς ὁ ἰατρὸς τὰ νοσώδη· ὁ δὲ διαλεκτικὸς ἀναγκαῖος· γυμναζόμεθα γὰρ ἐν αὐτοῖς καὶ ἀπ' αὐτῶν διαβιβαζόμεθα ἐπὶ τὸν ἀποδεικτικόν. « Toute chose à laquelle on a affaire est ou bien à rechercher pour elle-même et bonne en soi, ou bien en soi mauvaise et à éviter, ou bien nécessaire. Le syllogisme démonstratif est à rechercher. Le syllogisme sophistique à fuir ; c'est, en effet, pour cela que nous l'étudions, à savoir pour l'éviter. Nous apprenons les bons syllogismes pour nous en servir ; les mauvais pour les éviter, tout comme le médecin le fait avec ce qui est malsain. Le syllogisme dialectique quant à lui est nécessaire. Aussi, nous nous exerçons à le manier et à partir de celui-ci nous achevons notre parcours avec le syllogisme démonstratif » (in APr., 3, 21-36). Ilsetraut Hadot a discuté cette oscillation de l'ordre de lecture dans « La division néoplatonicienne des écrits d'Aristote », dans J. Wiesner (éd.), Aristoteles. Werke und Wirkung, Berlin, Walter de Gruyter, 1985, p. 274. ⁷⁹ C'est du moins le résultat auquel aboutit un certains nombre d'interprètes contemporains (cf. note 21), qui ont fait du rapprochement entre les catégories des Topiques et

celles du traité éponyme la clé de leur interprétation, aboutissant à la conclusion — fort plausible au demeurant — qu'il s'agit de deux notions distinctes encore que solidaires.

persuasion que l'objet du traité coïncide avec les éléments premiers dont l'étude est présupposée par celle du syllogisme dans toutes ses variétés :

Έπειδὴ δὲ οὐχ ὁ τυχών ἐστιν ἀνὴρ ὁ μετὰ τὰς Κατηγορίας εὐθὺς τὰ Τοπικὰ τάξας βιβλία, ἀλλὰ Ἄδραστος ὁ Ἀφροδισιεύς, ἀνὴρ τῶν γνησίων Περιπατητικῶν γεγονώς, ἐν τῷ Περὶ τῆς τάξεως τῆς Ἀριστοτέλους φιλοσοφίας μετὰ τὸ τῶν Κατηγοριῶν βιβλίον τὰ Τοπικὰ βούλεται τετάχθαι, τίνα ἂν ἔχοι κἂν πιθανὴν αἰτίαν ἀνδρὸς ἐλλογίμου κρίσις; (Simplicius, in Cat., 15, 36-16, 4)

Puisque ce n'est pas quelqu'un au hasard qui a placé les *Topiques* immédiatement après les *Catégories*, mais Adraste d'Aphrodise, qui comptait parmi les vrais Péripatéticiens — dans l'ouvrage qu'il consacrait à l'ordre de la philosophie d'Aristote, il voulait que les *Topiques* viennent à la suite du livre des *Catégories* — <demandons-nous> quelle raison, ne serait-ce que plausible, cet homme de renom pouvait bien avoir de procéder ainsi.

La réponse est la même que celle qui justifie la place que les *Catégories* occupent dans la séquence canonique qui les relie aux *Analytiques* via le *Peri hermeneias*:

ἢ ὅτι προηγεῖσθαι μὲν δεῖ πάντως τὴν τῶν ἁπλῶν φωνῶν γνῶσιν διὰ τοῦ τῶν Κατηγοριῶν βιβλίου. (Simplicius, *In Cat.*,16, 4-5)

La raison en est que la connaissance des mots proférés simples, <que l'on obtient> grâce au livre des *Catégories*, doit précéder tout le reste.

Puis les parcours bifurquent, selon que l'on greffe sur le fondement commun qu'offrent les *Catégories* alternativement les *Topiques* ou bien les *Analytiques*, dont les développements respectifs sont, sinon identiques, du moins équivalents en ce qu'ils partagent le même point de départ et répondent à la même logique constructiviste :

Πρὸ δὲ τῆς ἀποδεικτικῆς μεθόδου καὶ τῶν ἀναγκαίως αὐτῆς προηγουμένων συλλογισμῶν καὶ προτάσεων τὴν ἐξ ἐνδόξων καὶ πιθανῶν συλλογιζομένην παραδίδωσιν μέθοδον. διὸ ἐπειδὴ κατὰ συλλογισμὸν καὶ αὕτη πρόεισιν, προδιδάσκει καὶ ἐπὶ ταύτης, τί ἐστι κοινὸς συλλογισμός, ὥσπερ καὶ ἐπὶ τῶν Προτέρων ἀναλυτικῶν. (Simplicius, *In Cat.*, 16, 6-10)

Avant la méthode démonstrative, avant les syllogismes et les prémisses qui précèdent nécessairement cette méthode, Aristote expose la méthode qui infère à partir d'opinions accréditées et susceptibles de persuader. Étant donné que cette dernière méthode aussi procède déductivement, Aristote commence par nous l'apprendre en expliquant ce qu'est le syllogisme en général, tout comme il le fait dans les *Premiers analytiques*.

La suite du raisonnement est plus spéculative et pourrait jeter quelques soupçons sur l'ensemble du témoignage de Simplicius⁸⁰. Quelle que soit d'ailleurs la crédibilité documentaire qu'on veut bien lui accorder — compte rendu ou simple conjecture de la part de Simplicius — il n'en reste pas moins que tout le développement repose sur le caractère éminemment simple des catégories dans lesquelles les autres éléments du discours — tels les énoncés et les syllogismes — s'analysent et dont ils sont tirés par imbrications successives⁸¹.

* *

Epilegomena

Tout bien considéré, les premiers commentateurs n'ont pas eu tort de lire l'opuscule comme ils l'ont fait 82 . En insistant sur le fait que les Catégories classifient et, dans certains cas, analysent ce qui se dit pour luimême, en vue toutefois de sa mise en relation tantôt avec ce qui peut en être prédiqué tantôt avec ce dont il peut être lui-même prédiqué, ils ont tenu compte dans une mesure remarquable des données du texte. Ils se sont notamment réglés sur le développement qui scande les premiers chapitres du traité où la liste des choses qui se disent sans aucune liaison (τὰ κατὰ μηδεμίαν συμπλοκήν λεγόμενα) — à savoir la substance

⁸⁰ C'est assez curieux que Simplicius — si tant est qu'il utilise ici plus ou moins de première main l'ouvrage d'Adraste dont il se sert aussi ailleurs sous le titre de Περὶ τῆς τάξεως τῶν Ἀριστοτέλους συγγραμμάτων (cf. Simplicius, in Ph., H. Diels (éd.), Berlin, Reimer, 1882, 4, 11-16) — ait recours à des tournures, somme toute, assez élusives (16, 11-12: φαίη ἂν Ἄδραστος; 16, 13-14: ἀλλὰ ταῦτα μὲν πιθανῶς, εἴπερ ἄρα καὶ πιθανῶς εἴρηται).

⁸¹ Simplicius, in Cat., 16, 15-16: αὶ γὰρ ἁπλαῖ φωναὶ τῶν τε προτάσεων τῶν ἀπ' αὐτῶν ἡγοῦνται προσεχῶς καὶ τῶν ἐξ ἐκείνων συλλογισμῶν. « Les expressions vocales prises isolément précèdent immédiatement les prémisses que l'on forme à partir d'elles, ainsi que les syllogismes que l'on forme à partir des prémisses ».

Non sans raison bien des spécialistes considèrent encore de nos jours que leur interprétation demeure non seulement tout à fait plausible, mais encore qu'elle est la plus naturelle. *Cf.* notamment L. M. de Rijk qui l'a explicitement reprise à son compte dans « The Categories as Classes of Names », *Vivarium*, 18, 1980, p. 1-62 ainsi que dans « Categorization as a Key Notion in Ancient and Medieval Semantics », *Vivarium*, 26, 1988, p. 1-18, résumés dans *Aristotle. Semantic and Ontology*, Leiden, Brill, 2002, I, p. 133-136 et p. 368-388.

(οὐσία), la qualité (ποιόν), la quantité (ποσόν), la relation (πρός τι), etc. — se greffe sur la division de ce qui se dit en choses qui se disent alternativement en liaison (κατὰ συμπλοκήν) ou sans liaison (ἄνευ συμπλοκῆς)⁸³. En particulier, sans restreindre le domaine de la συμπλοκή au seul lien prédicatif⁸⁴, les commentateurs ont suivi d'aussi près que

83 À l'exception de Dexippe, les commentateurs ont esquissé cette « déduction » des catégories. Ce qui est notamment le cas d'Ammonius — in Cat., 32, 22-24 : ἔστι δὲ τοῦτο προσεγές τῷ ἀνωτέρω ῥητῷ τῷ λέγοντι "τῷν λεγομένων τὰ μὲν κατὰ συμπλοκὴν λέγεται, τὰ δὲ ἄνευ συμπλοκῆς". « Cela <scil., la décapartition (δέκα διαίρεσις)> procède de ce qui a été précédemment dit, à savoir "des choses dites, certaines le sont selon une liaison, d'autres sans liaison" » —, de Simplicius — in Cat., 60, 13-14 : ταῦτα ἕπεται μὲν καὶ τῆ πρότερον παραδοθείση διαιρέσει, ἐν ἧ εἰς τὰ κατὰ συμπλοκὴν καὶ ἄνευ συμπλοκῆς διήρητο τὰ λεγόμενα (Ph. Hoffmann, Simplicius, Commentaire sur les Catégories d'Aristote. Chapitres 2-4, Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 53 : « ce passage prend aussi la suite de la division proposée précédemment, dans laquelle Aristote a divisé ce qui se dit en ce qui se dit selon une liaison et ce qui se dit sans liaison [Cat., 2, 1a16-19] ») — et d'Elias (David) — in Cat., 158, 17-23 : διελών ὁ "Αριστοτέλης τὰ λεγόμενα εἰς τὰ μετὰ συμπλοκῆς καὶ ἄνευ συμπλοκῆς [...], διαιρεῖ τὰ ἄνευ συμπλοκῆς εἰς δέκα κατηγορίας, « Après avoir divisé les choses dites en <choses dites> selon <une> liaison et <choses dites> sans liaison (...), Aristote divise les <choses dites> sans liaison en dix catégories ». À juste titre, Concetta Luna dresse un bilan positif de la compréhension ancienne de l'enchaînement qui mène de la division des λεγόμενα au dénombrement des choses qui se disent sans aucune connexion : « malgré leur tendance à trouver dans la structure du texte aristotélicien plus de cohérence et de rigueur qu'il n'en a, les commentateurs se bornaient, cette fois-ci, à reprendre et à développer deux données textuelles incontestables : le début du quatrième chapitre évoque explicitement les choses qui se disent sans liaison, dont il avait été question dans le deuxième chapitre » (C. Luna, « Commentaire », dans P. Hoffmann, Simplicius. Commentaire sur les Catégories d'Aristote, op. cit., p. 571-572).

⁸⁴ Ce que l'emploi de l'expression κατὰ μηδεμίαν συμπλοκήν — que le chapitre quatre préfère à deux reprises (1b25 et 2a8) à l'expression ἄνευ συμπλοκῆς utilisée au début du chapitre deux (1a16) — pourrait d'ailleurs suggérer. En ce sens, déjà Porphyre évoquait, explicitement, le cas des συμπλοκαί infracatégorielles, c'est-à-dire des liaisons αυί πα comportent pas une prédication : ['A.] "τῶν λεγομένων τὰ μὲν κατὰ συμπλοκὴν λέγεται, τὰ δὲ ἄνευ συμπλοκῆς" ['Π.] τὸ " κατὰ συμπλοκὴν " τί ἐστι καὶ ποσαχῶς λέγεται ; ['A.] διχῶς· τὰ μὲν γὰρ κατὰ συμπλοκὴν λέγεται, ὅσα συμπλεκτικῷ ἐμπεριέχεται συνδέσμῳ οἶον " Σωκράτης καὶ Πλάτων " τὰ δὲ κατὰ συμπλοκὴν λέγεται, ὅσα ὁμοῦ προφέρεται πράγματα διὰ τὸ τὸ ἔτερον συμβεβηκέναι τῷ ἑτέρῳ οἷον " Σωκράτης περιπατεῖ ". « <réponse :> " des choses que l'on dit, certaines sont dites selon une liaison, d'autres sans liason". <Question :> en quoi le "selon une liaison" consiste-t-il et de combien de façons se dit-il ? <Réponse :> de deux manières : aussi bien ce qui se dit comme un tout par une conjonction — "Socrate et Platon" par exemple relève des choses qui se disent selon une liaison; de même, lorsqu'on prédique une chose d'une autre, dont elle est l'accident, "Socrate marche" par exemple, cela aussi se dit selon une liaison » (in Cat., 71, 1-7). La συμπλοκή (connexion, liaison, entrelacement) qui intervient ici pour différencier les λεγόμενα a été étudiée, de façon exemplaire, par A. Trendelenburg, qui restitue, au tout début d'un chapitre de sa Geschichte der Kategorienlehre, op. cit., qui s'intitule justement « Erläuterung des Ausdrucks συμπλοκή » (I, 4,

possible les indications et les exemples qui récapitulent et illustrent cet enchaînement en soulignant — nous l'avons amplement vu — que ce qui se dit au sens absolu, c'est-à-dire considéré isolément, n'est pas tant exorbité de la sphère de la prédication qu'identifié en amont et en fonction de son inscription au sein d'une $\sigma \nu \mu \pi \lambda o \kappa \dot{\eta}$ propositionnelle qui demeure l'horizon ultime de sa considération :

Έκαστον δὲ τῶν εἰρημένων αὐτὸ μὲν καθ' αὑτὸ ἐν οὐδεμιᾳ καταφάσει λέγεται, τῆ δὲ πρὸς ἄλληλα τούτων συμπλοκῆ κατάφασις γίγνεται. (Aristote, *Cat.* 4, 2a4-7)

Aucune des choses que l'on vient de dire ne constitue à elle tout seule une affirmation, mais l'affirmation est produite par leur liaison mutuelle⁸⁵.

Le problème auquel on est tout au plus confronté, dès lors qu'on prétend tirer un bilan de leur interprétation, ne tient pas tellement au fait que — comme le remarquait Suzanne Mansion⁸⁶ — « les expressions τὰ ἄνευ συμπλοκῆς et τὰ κατὰ μηδεμίαν συμπλοκήν, comme dénominations

p. 11-13), à la fois la richesse de sa sémantique et la « signification focale » autour de laquelle la συμπλοκή s'organise, d'abord chez Platon, ensuite chez Aristote. Dans cette acception, elle est fréquemment utilisée, pour exprimer ce que Trendelenburg appelle la Satzverbindung, le lien de l'énoncé, par lequel les β ήματα se lient aux ὀνόματα pour donner lieu à un λόγος — Platon parle ainsi d'une πρώτη συμπλοκή dont résultent les discours élémentaires du type « ἄνθρωπος μανθάνει [<un> homme connaît] » (Platonis sophista, E.A. Duke, W.F. Hicken, W.S.M. Niccoll, D.B. Robinson et J.C.G. Strachan (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1995, 262c9). Signalons que Trendelenburg rattache, formellement, les catégories à la dissociation du lien propositionnel, si bien que, comme il le dit après avoir cité les Catégories d'Aristote (5, 2a16-19), « haben alle zehn Kategorien gemein, daß sie außer der Satzverbindung ausgesprochen werden » (Geschichte der Kategorienlehre, op. cit., I, 4, p. 12).

85 Tous les exemples qui interviennent au cours de cette discussion suggèrent que la prédication demeure la dimension ou l'instance fondamentale de la συμπλοκή: cf. Cat. 2, 1a19-20: ἄνθρωπος τρέχει, « <un> homme court », ἄνθρωπος νικὰ, « <un> homme gagne », ἄνθρωπος, βοῦς, τρέχει, νικὰ; 4, 1b2a10: ἄνθρωπος, λευκόν, τρέχει, νικὰ, « homme, blanc, court, gagne ». Aristote a même pris soin d'esquisser une topique de la συμπλοκή de prédication en assignant ses modalités — καθ' ὁποκειμένου λέγεσθαι (être dit s'un sujet) versus ἐν ὁποκειμένω εἶναι (être dans un sujet) — par la combinatoire qui suit immédiatement la division des λεγόμενα (Cat., 2, 1a20-1b9). L'intérêt majeur de cette combinatoire consiste pour l'essentiel à répartir les étants en fonction de leur disponibilité ou de leur indisponibilité à figurer dans une prédication donnée: les uns se refusent à toute prédication, d'autres en admettent certaines modalités mais en excluent d'autres (ils se laissent prédiquer alternativement ὡς καθ' ὑποκειμένου ου ὡς ἐν ὑποκειμένω), d'autres encore les admettent toutes (ils se laissent prédiquer, selon le sujet d'attribution, tant ὡς καθ' ὑποκειμένου que ὡς ἐν ὑποκειμένου que ὡς ἐν ὑποκειμένου que ὡς ἐν ὑποκειμένου οι μος ἐν ὑποκειμένου σιο ὑς ἐν ὑποκειμένου οι ὑς ἐν ὑποκειμένο

86 S. Mansion, « Notes sur la doctrine des catégories dans les *Topiques* », art. cit., p. 190.

des termes qui signifient les catégories, sont propres au traité du même nom et ne se rencontrent que là ». Il tient plutôt au fait que le traité lui-même ne nous dit nulle part que ces expressions désignent bel et bien des catégories. On conviendra que le problème n'est ni sans importance ni dépourvu d'intérêt. Il s'agit cependant d'une question destinée à demeurer sans réponse. Pour commencer, elle n'a pas laissé de traces dans les textes où l'interprétation logique a pris son essor⁸⁷. De plus, ses partisans auraient difficilement pu la poser dans des termes aussi crus. Certes, une poignée d'indices — dont un au moins tiré des *Catégories* elles-mêmes⁸⁸ — auraient pu éveiller leurs soupçons et les pousser à se

⁸⁷ Cette question n'a pas non plus laissé de traces ailleurs, dans d'autres textes moins immédiatement impliqués dans cette tradition encore que tout aussi significatifs. Tel est, par exemple, le cas des Categoriae Decem, où l'absence de composition intervient justement comme élément définitoire de la notion de categoria : eorum ergo quae nulla sui copulatione dicuntur, quodcumque singulare dictum fuerit aut usian significat aut quantitatem aut qualitatem aut ad aliquid aut iacere aut facere aut pati aut ubi aut quando aut habere. Hae sunt categoriae decem, quarum prima usia est — scilicet quae novem cetera sustinet — reliquae vero novem συμβεβηκότα (id est accidentia) sunt. (Categoriae Decem sive Paraphrasis Themistiana, L. Minio-Paluello (éd.), Leiden, Brill, 1961, 51, 144, 15-21). Tel est également le cas du quatrième chapitre du très influent De nuptiis Philologiae et Mercurii, où Martianus Capella définissait les catégories conformément au geste interprétatif qui consiste à les identifier avec ce qui se prend isolément (singillatim) : istae sunt decem praedicationes, ex quibus aliquid necessario singillatim enuntiamus. Nam quicquid omnino dixerimus, quod aliquid significet, nondum tamen intelligi possit, an verum an falsum sit, unum est de his decem, exceptim dumtaxat illis verborum quodammodo articulis. (Martiani Capellae De nuptiis Philologiae et Mercurii, M. Ferré (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2007, IV, 383, 3, 1-6).

88 Ce serait plutôt injuste cependant de leur tenir rigueur de ne pas l'avoir pris en compte ; d'autant que — même de nos jours — cette occurrence n'a pas recu toute l'attention qu'elle mérite. « It is hardly worth mentioning — écrit, par exemple, Micheal Frede dans un article qui a fait date dans le débat contemporain — that the treatise nowhere says that it is about categories; indeed, the very word "category" appears only once (10b 19-20) in this text, near the end, and there in a very subordinate role » (M. Frede, « The Title, Unity and Authenticity of the Aristotelian Categories », art. cit., p. 16), repris mot pour mot par Jonathan Barnes : « dans les Catégories, Aristote ne dit pas qu'il veut discuter les différentes classes de prédications ou de catégories. Il n'emploie pas même le mot "κατηγορία", sauf deux fois dans des contextes peu significatifs » (« Les Catégories et les catégories », art cit., p. 19). Pourtant κατηγορία figure, à deux autres reprises, dans le texte, bien avant le passage mentionné, à savoir 8, 10b19 et 21. Categoriae, 5, 3a35-37 : ύπάργει δὲ ταῖς οὐσίαις καὶ ταῖς διαφοραῖς τὸ πάντα συνωνύμως ἀπ' αὐτῶν λέγεσθαι· πᾶσαι γὰρ αἱ ἀπὸ τούτων κατηγορίαι ἤτοι κατὰ τῶν ἀτόμων κατηγοροῦνται ἢ κατὰ τῶν εἰδῶν. Ἀπὸ μὲν γὰρ τῆς πρώτης οὐσίας οὐδεμία ἐστὶ κατηγορία, κατ' οὐδενὸς γὰρ ύποκειμένου λέγεται. Trad. P. Pellegrin et M. Crubellier, Aristote. Catégories, op. cit., p. 121 : « c'est une propriété des substances et des différences que tout ce qui se dit à partir d'elles se dit de façon synonyme; en effet, toutes les prédications qui se font à demander si les catégories ne sont pas davantage une classification des genres de la prédication qu'une taxinomie des choses qui se disent en amont des liens que la prédication établit entre elles. Il est tout sauf certain, cependant, qu'ils aient pu ne serait-ce qu'envisager cette deuxième possibilité comme une réelle alternative à la première. Pour que cela eût été possible, ils auraient dû faire moins preuve d'une étonnante liberté d'esprit que d'une disposition assez peu naturelle à penser à rebours de toutes les évidences qu'ils avaient laborieusement amassées.

partir d'elles se prédiquent ou bien des individus, ou bien des espèces. En effet, aucune prédication ne se fait à partir de la substance première, puisqu'elle n'est dite d'aucun sujet ». Que de la substance dite première on ne tire aucune catégorie ne signifie pas qu'elle n'est pas quelque chose que l'on peut dire pris isolément (c'est pourtant la conséquence qu'il faudrait tirer, si tant est que κατηγορία est prise ici au sens de λ εγόμενον κατὰ μηδεμίαν συμπλοκήν)... cela signifie simplement qu'elle est imprédicable et qu'Aristote l'exclut, pour ainsi dire, du circuit de la prédication. En ce sens, il est légitime de parler d'une extra-catégorialité de la πρώτη οὖσία, qui constitue en quelque sorte le fondement extra-catégoriel de l'ordre de la catégorialité en général : la substance dite première est présupposée, comme sujet ultime d'attribution, par toute prédication, mais elle ne se prédique pas à son tour.

ARISTOTE TRADUCTIONS ET ÉTUDES

QU'EST-CE QU'UNE CATÉGORIE ? INTERPRÉTATIONS D'ARISTOTE

ÉTUDES RÉUNIES PAR

VÉRONIQUE BRIÈRE ET JULIETTE LEMAIRE

PEETERS
2019

TABLE DES MATIÈRES

Véronique Brière: Présentation	1
Leone Gazziero: « οἰκείως τῆ λογικῆ πραγματεία (Simplicii in Aristotelis categorias commentarium, 12.11). Contraintes disci-	
plinaires – anciennes et modernes – de l'interprétation logique	
des <i>Catégories</i> d'Aristote »	9
Francis Wolff: « Des genres de la prédication aux genres de l'être »	59
Annick Jaulin : « L'usage aristotélicien des catégories dans la	
Métaphysique »	81
Stephen Menn: « Métaphysique, Dialectique et traité des Caté-	
gories »	99
Richard Bodéüs: « La postériorité des relatifs selon Aristote » Maddalena Bonelli: « Les relatifs dans les <i>Catégories</i> d'Aris-	131
tote »	149
Jonathan Barnes: « Syllogistique et classification des prédi-	
cats »	169
Véronique Brière : « Catégories et enjeux du <i>skhêma</i> dans les	
Réfutations sophistiques »	191
Jean Baptiste Gourinat : « Les stoïciens et les catégories d'Aris-	
tote »	231
changement selon Alexandre d'Aphrodise »	261
Annexe: traduction de la <i>Question</i> I, 21	313
Philippe HOFFMANN: « Les analyses de l'énoncé: catégories et	
parties du discours selon les commentateurs néoplatoniciens »	315
Juliette Lemaire: « Vers les catégories et au-delà. Porphyre et	
les catégories »	363
Bibliographie	379